

DLP 27-4-87011045

FEMMES ET HOMMES DANS L'ÉGLISE

ISSN 0254-3700

L'énigme du Synode



BULLETIN INTERNATIONAL

trimestriel
mars 1987

29

80 Jo. 22680 1987. n. 29 - 32 (mars - dec.)

FEMMES ET HOMMES DANS L'EGLISE

14, rue Saint Benoît - 75006 Paris

Tél : 42 61 78 21

Bulletin international

SOMMAIRE

L'énigme du Synode

<u>Dossier Synode</u>	"Vocation et mission des laïcs dans le monde"	3
<u>Réflexion</u>	Les femmes veulent être là où le pouvoir s'exerce dans l'Eglise (suite n° 28) <i>Marie Gratton Boucher</i>	15
<u>International</u>	C.O.E. : Décennie œcuménique - 1988-1998 Les Eglises solidaires des femmes <i>Denise Peeters</i>	20
	Association européenne des femmes pour la recherche théologique. Premier congrès : 28 mai - 1 juin 1987	25
	Femmes et Judaïsme : 1 ^{er} Conférence internationale de Jérusalem	26
	Théologiens du Tiers Monde, Conférence intercontinentale de femmes	27
<u>Actualités</u>	Grande Bretagne : Synode anglican Etats-Unis : Enquête ...	28 29
<u>Avez-vous lu</u>	Olympe de Gouges, <i>présentation Benoîte Groult</i> Annuel des Religions. Fr. Quéré, M.M. Arnoia <i>Recensions, Anne Jensen</i>	30 32 34
<u>Etudes</u>	Eve et Pandore, <i>Laure Aynard</i> L'homme, la femelle et le Petit Larousse, <i>Claudie de Rauglaudre</i>	35 36
<u>Statistiques</u>	Les femmes, citoyens de deuxième classe ? U.S.A.	40
<u>Forum Droits et Libertés dans les Eglises</u>		44

Ont contribué à la rédaction de ce bulletin :

F. Ancellin, B. de Dinechin, H. Fabry, A. Langlois, F. Lardet,
J.P. Leconte, M.T. van Lunen Chenu, G. Luzsenszky, M. Moreau,
J. Padis, D. Penuel-Monneron, D. Seynave, S. Zahler.

Dessins de couvertures repris, avec leur cordiale autorisation,
de "Aujourd'hui des Chrétiens", 76 rue de la Verrerie, Paris 4e

Ce numéro 30 FF

ABONNEMENTS 1987 (partant de
Janvier)

France 100 F, Europe 115 FF, Autres pays 125 FF

A verser à FHE, 14 rue St Benoît, 75006 Paris
CCP : 16 12 25 A Paris



SYNODE. Parmi les synodes, le Synode des Evêques "Vocation et mission des laïcs dans le monde", se tiendra en automne à Rome. Femmes et Hommes dans l'Eglise s'y intéresse à bien des titres. Travaillant à la mise en œuvre d'un partenariat de qualité, mesurant les difficultés d'un tel projet, elles/ils sont d'avance au rendez-vous des réflexions sur le rôle et la mission des laïcs.

Certes, le "avec" inclus dans le mot Syn-ode, fait cruellement défaut. La revue canadienne "Relations", d'octobre 1986, a su montrer par son titre : "Le Synode sur les Laïques" comment était effacé "Le Synode des Laïques". La présence en coulisse de quelques laïcs ne donnera pas le change : les laïcs seront en fait l'objet et non les acteurs-sujets du Synode. Et leur présence, en amont et en aval du Synode, n'arrange rien à l'affaire, même si on porte au crédit des évêques de se contraindre à rendre compte au Synode des dialogues antérieurs, puis au retour, des travaux du Synode aux laïcs.

Espérons que les évêques, entre eux, n'esquiveront pas la tension qui sera de toute façon au centre de leurs travaux. Car ils vont avoir à parler d'une réalité étrange, ce laïc qui est en eux comme un étranger ! Si n'est pas ignorée cette situation paradoxale et ambivalente, si la tension n'est pas artificiellement évacuée, il n'y aura pas de nouveau texte pour glorifier les laïcs tout en les tenant soigneusement à distance : pas davantage un texte qui augmenterait le répertoire des règles du jeu comme on a tendance à le faire lorsqu'on est sur la défensive ; pas de texte qui, sous le couvert d'une affirmation spirituelle comme "tous baptisés", nierait les différences institutionnelles et canoniques en vigueur.

Peut-être le constat de cette situation incitera-t-il Femmes et Hommes dans l'Eglise à réactiver sa réflexion et sa force de proposition sur le partenariat. Vécu dans son ambivalence, le partenariat qui vise tout autant la reconnaissance des différences que la qualité de la réciprocité, ne fonctionne jamais tout à fait comme on l'attend et comme on l'invoque. Mais il apparaît de plus en plus vital et stimulant aux femmes et aux hommes qui y travaillent. Pourquoi ne l'espéreraient-ils pas comme structure vivante, institutionnellement reconnue, dans les instances de décision de leur église ? Un prochain synode peut-être.

L'énigme du Synode



Clin d'œil du titre à l'intrigue d'un roman policier où le plaisir est de découvrir le coupable avant la fin :

pages :

- 3 Le coupable serait-il le romancier lui-même ou son entourage ?
- 4-5 Les laïcs qui se méfient du genre qu'on leur propose ?
- 6-7 Les laïcs qui ont leur petite idée sur l'intrigue ?
- 8-9 Les clercs dont on ne parlera qu'à la toute dernière page ?
- 10-11 L'histoire qui s'ingénierait à brouiller les pistes ?
- 12-13 Les laïques qui ont trop d'imagination ?
- 14 et si le plaisir était ailleurs que dans la recherche
du coupable !

Et comment ne pas parler d'énigme quand, six mois avant octobre le secrétariat de l'épiscopat français dit ne pas savoir à quelle date se déroulera ce Synode ?

n° 28. L'équipe de rédaction présente ses excuses à Geneviève ESMENJAUD pour deux graves coquilles. En effet, il fallait lire p. 25, premier §, "Lorsque je suis en réceptivité à une sensation le mental s'arrête" (et non le mal) et p. 27, avant-dernier §, au lieu de "en s'aimant" en s'armant - ce qui reviendrait à aller à l'encontre de l'esprit de la méthode !

... et à la Revue Notre-Dame dont le tirage - et nous nous en réjouissons - est de 135.000 exemplaires. (p. 7)

L'équipe de rédaction aura la joie de recevoir à Paris, les 9 et 10 mai 1987 :

LE CONSEIL INTERNATIONAL DU BULLETIN

Une rencontre d'amitié et de travail dont vous trouverez l'écho dans un prochain numéro.

Sur fond de Créate et de Synodes.

Synode: Vocation et mission des laïcs dans le monde.

Réaliser le Concile

Rome 1987

Voici vingt ans, s'achevait le Concile Vatican II. Et la route de l'Église, fécondée par ce grand événement, arrivera bientôt à la date prévue pour le Synode des évêques sur « la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde ». Ces deux événements sont intimement liés. Vous savez très bien avec quelle profondeur théologique, avec quelle sagesse ecclésiale, avec quel esprit de renouveau, le Concile Vatican II a souhaité et stimulé la participation accrue et consciente des laïcs aux activités apostoliques et missionnaires de l'Église.

Dans le plan conciliaire qui comporte deux axes principaux, celui de *Lumen gentium* et celui de *Gaudium et spes*, et qui a été par la suite enrichi grâce aux Synodes des évêques et vérifié par des expériences positives de renouveau spirituel, se trouve la base féconde d'un nouvel élan de vie chrétienne dans le laïcat. J'ai toujours désiré que mon pontificat ait comme but fondamental de réaliser pleinement et légitimement le Concile. Et le prochain Synode des évêques nous appelle à avancer sur cette route, en ce qui concerne la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde.

Jean-Paul II

Discours au conseil pontifical pour les laïcs (1985)

... Nous voulions surtout, dans les bouleversements actuels qui affectent les hommes et les femmes et leurs relations réciproques, réfléchir sur nos expériences à la lumière de la Bonne Nouvelle de la Création et de la Rédemption... Nous avons souhaité retrouver - pour nous-mêmes qui sommes profondément engagés envers l'humanité et pour tous ceux qui cherchent - la chance d'être femmes et hommes, égaux dans leur différence et différents dans leur égalité ...

... Quelques pistes de recherche pour l'avenir ...

1. Tout d'abord, nous voudrions que soit réaffirmée l'urgence pour tout chrétien de vivre et d'annoncer le message d'espérance contenu dans la relation vécue entre hommes et femmes, relation qui s'exprime pleinement dans le mariage, qui doit aussi trouver son expression dans toutes les formes de relations sociales. ...

2. Nous pensons aussi qu'il nous faut chercher encore les moyens permettant une réelle participation de l'homme et de la femme aux divers niveaux de la société et de la vie de l'Église. ...

3. Ces formes de participation supposent que se développe l'esprit de fraternité permettant à chacun de reconnaître en l'autre - quelle que soit sa fonction - un frère ou une sœur. Cet esprit fraternel devrait se développer davantage au sein de l'Église.

Cette meilleure participation des hommes et des femmes suppose une formation humaine et sociale plus profonde. Il est important que les femmes aient conscience de leur propre valeur et compétence et sachent que dans la société et l'Église elles ont un rôle irremplaçable. Il faut que les femmes accèdent à des études leur permettant de prendre pleinement leur place dans la société et dans la vie pastorale de l'Église. ...

Extraits des réflexions finales du CONSEIL PONTIFICAL POUR LES LAÏCS

"Hommes et femmes dans l'évangélisation" 2/5 Octobre 1982



Boycottage, formes de contribution en tout genre

ANGLETERRE

RENEW boycotte la consultation sur le Synode

Pour la toute première fois - et avec beaucoup de regret - le Comité exécutif de RENEW a décidé, lors de sa dernière réunion, de ne pas envoyer de réponse explicite à la consultation entreprise l'an dernier par la Conférence épiscopale au sujet du futur Synode sur les laïcs. Toutes nos délibérations, recherches, discussions et beaucoup de prière, nous ont amenés à la conclusion inéluctable que c'est l'ensemble du peuple de Dieu qui doit décider quels sont notre rôle et notre mission par rapport au monde et les uns par rapport aux autres. C'est là une question trop importante pour que seul le clergé en décide. (...)

Nous n'avons rien de neuf à proposer aux évêques. Pourquoi ? Avant toute chose, nous avons fait de grands efforts pour partager avec nos évêques toutes les découvertes et les expériences que le Catholic Renewal Movement a accumulées ces dernières années, notamment depuis le National Pastoral Congress de Liverpool en 1980. Mais le résultat est toujours le même. Si l'on nous répond - ce qui n'est pas toujours le cas - c'est un accusé de réception de quelques lignes courtoises, jamais une invitation au dialogue. Mais ce n'est pas cela qui pourrait nous encourager. Au fil des années, tout le monde a pris conscience que le renouveau ne peut venir "d'en haut", qu'il ne viendra que du dedans de chacun de nous. Nous avons appris que personne n'est insignifiant au point de ne pouvoir fournir une contribution ; Ivor Smith-Cameron ne manque pas de nous rappeler qu' "il n'y a personne qui ne sait rien". Toutes les belles déclarations des documents officiels, au sujet du Peuple de Dieu ou disant que nous sommes l'Eglise, etc.. ne sont guère traduites en un projet opérationnel de renouveau de l'Eglise. Les laïcs continuent à être des "profanes", dont la mission se situe dans le monde extérieur. Apparemment celle-ci s'arrête aux portes de l'Eglise.

Nous continuerons évidemment à espérer que ceux qui exercent des responsabilités dans l'Eglise rendront mieux compte de leurs actes, et à travailler dans ce sens ; nous continuerons à travailler pour une participation équitable aux prises de décision, pour ce modèle communautaire de l'Eglise renouée, de la personne régénérée dans un environnement compréhensif où tous sont égaux. Mais il faut aussitôt nous rappeler que le renouveau commence ici et maintenant. Il commence par cette libération de soi en Christ, souvent aidée et stimulée par le renouveau de groupe. Il commence "par en bas" et risque d'être pendant une génération "une voix qui crie dans le désert". Arrivés à ce stade de liberté, nous avons, quant à nous, renoncé à dominer.

C'est cette liberté intérieure que nous voudrions encourager. Les apports d'autres membres, d'autres groupes et associations ont été et continuent à être très utiles dans ce domaine. Au cours des douze prochains mois, nous comptons préparer une déclaration provisoire qui précisera ce que être "laïcs" veut vraiment dire, et qui explicitera comment être chrétien et libre au sein de notre Eglise.

RENEW (Londres), n° 59
juin 1986.

« Nous, les baptisés,
préparons ensemble
le Synode » *Fêtes et
Saisons, janvier 87*
éd. du Cerf

LETTRE, n° 338-339
janv.-fév. 1987

Deux bonnes pages (33-34)
que ce bulletin aurait
volontiers publiées.



des laïcs s'expriment

CENTER OF CONCERN
organise plusieurs rencontres en
relation avec le thème du Synode.

Le numéro 76 de
CENTER FOCUS, de janvier 1987,
fait état des travaux de la pre-
mière rencontre sous le titre :

"Synod on the Laity"

Nous en tirons ces deux extraits
(traduction FHE).

Les femmes comme laïcs

Les féministes catholiques identifient un autre élément du dualisme incorporé à l'église cléricale hiérarchisée : sa nature patriarcale. Dans la tradition on a eu tendance à identifier les hommes avec l'élément supérieur, "spirituel", les femmes avec l'élément inférieur, corporel.

Nous vivons encore aujourd'hui dans une pratique d'église qui reflète cette tendance. Les femmes sont, de loin, la majorité de ceux qui prennent effectivement soin de l'église. Elles pratiquent et veillent à ce que les autres membres de la famille pratiquent, elles veillent aux besoins de la communauté ecclésiale. Elles constituent la majorité de chaque conseil d'église (sauf pour les finances peut-être !), elles organisent les fêtes et les rassemblements, enseignent les enfants, prennent soin des malades, des personnes âgées, des handicapés.

Néanmoins, selon la position traditionnelle de l'église qui demeure sa politique actuelle, elles ne peuvent pas représenter comme il convient la communauté en chaire, célébrer le sacrement de la réconciliation ou être officiellement témoin du sacrement de mariage. Bien qu'elles aient nourri la famille humaine dans toutes les cultures, elles ne peuvent pas consacrer le pain de l'Eucharistie. Elles n'ont pas d'autorité institutionnelle. Elles demeurent subordonnées et les éternelles



"seconde classe". Il est donc peu surprenant que les femmes - qui toutes sont des laïcs - comprennent bien la nécessité d'une nouvelle ecclésiologie qui dépasse le dualisme et reconnaisse tous et toutes comme faisant partie à égalité du Peuple de Dieu.

Ensemble, le Peuple de Dieu doit soigneusement et courageusement explorer les voies originales dans lesquelles l'évangile doit prendre corps au sein de leur culture particulière.

Au fur et à mesure que la préparation du synode avance, le Vatican s'ingénie à contenir le pluralisme des églises locales et régionales sous le couvert de son "universalisme". Le défi, pour les églises locales et régionales, réside dans la préservation du nécessaire pluralisme comme signe de leur fidélité à l'appel de Dieu dans leurs environnements locaux largement différents.

Dans un processus synodal vraiment ouvert, les églises régionales et locales se rassembleraient à Rome - femmes et hommes, laïcs et clercs - pour rechercher ensemble l'unité qui est la promesse de l'évangile : une unité et un pluralisme qui honore l'unité essentielle de l'église. Nous serions tous enrichis et fortifiés dans notre foi par l'expérience d'un tel consensus vivant des fidèles.



Individuellement, en groupe, en église

(...) Ce qui reste hautement critiquable, c'est l'organisation d'une institution hiérarchisée qui détiendrait à elle seule la parole de vérité sans écoute attentive préalable des cris, des clameurs, des désirs des uns et des autres.

On en vient à une société sclérosée, avide seulement d'exercer un pouvoir, y compris en abusant, pour étouffer toute velléité de questionnement, de contestation, voire de simple réflexion, y compris bien sûr et avant tout au plan théologique.

Or, nous vivons hommes et femmes dans un monde qui se transforme et qui ne nous laisse pas indifférents. L'accélération même des changements nous bouscule dans nos certitudes et nous incite à une redécouverte du sens de notre vie. Nous ne pouvons pas nous contenter d'une tradition qui serait statique : "Tradere", c'est transmettre certes, mais pour une élaboration constante. Le rouleau de parchemin n'est pas écrit une fois pour toutes : il continue à s'écrire aujourd'hui, maintenant. La véritable solidité n'est-elle pas dans le mouvement qui dérange ? Jésus nous a montré la Voie dans cette perspective. (...)

La voie à suivre est donc une voie libératrice qui ne réduit pas l'homme ou la femme en respect d'une fidélité sans conteste à une doctrine. Une communauté vivante est une communauté qui conteste. Et personnellement, au sein de notre communauté d'Eglise, je ne suis pas béat devant toute affirmation : j'essaie d'en cerner les contours et d'en saisir l'espace de vérité.

Ma position ne consiste donc pas à délimiter par rapport au clerc ma situation de laïc : il s'agit là d'une distinction purement cléricale qui n'a aucun fondement réel.

Hommes et femmes et enfants constituent ensemble le Peuple de Dieu. Paul parle judicieusement des charismes qui désignent les uns pour telle tâche, d'autres pour telle autre, sans préséance. La rarefaction des ordinations ne change rien à l'affaire. (...)

- Partenariat entre clercs et laïcs ? Plutôt entre tous ceux, hommes et femmes baptisés, clercs ou non, qui agissent dans la vie sociale. C'est la condition pour que naissent de réelles communautés où il n'y aura pas "d'hommes du sacré", séparés des hommes et des femmes.

- N'est-ce pas dans le cadre du partenariat, qu'en face de la pénurie des vocations, cet appel aux laïcs pourrait être entendu ? .. Pourquoi, au lieu de mettre de nouvelles pièces à de vieux vêtements, ne pas réviser prudemment, mais de fond en comble, l'archaïque discipline ecclésiastique, pour trouver, dans le vaste vivier des laïcs, tout ce dont a besoin le Peuple de Dieu : faire sauter le verrou de l'engagement à vie, celui du célibat, celui du sexe ?..

- L'ordination donnerait-elle automatiquement aux prêtres un accès facile à la spiritualité, à l'approche de Dieu ? Les prêtres sont des consacrés, témoins de l'Eglise, garants de la foi, mais la spiritualité n'est pas pour autant leur apanage.

... Les clercs sont d'anciens laïcs ordonnés, chargés de ministères conférés à vie. Bien les différencier des laïcs revient-il à dire que la vie et la spiritualité ne se mélangent pas, ne sont pas en continuité ?

... Si les évêques et les prêtres ont un ministère, reconnu, ce n'est pas pour les éloigner des réalités temporelles et terrestres. C'est au contraire pour qu'ils passent tout leur temps à aider l'ensemble du peuple des baptisés à remplir cette mission commune aux clercs et aux laïcs.

- La mission sacramentelle particulière signifie la présence et l'action du Christ au cœur du Peuple de Dieu. Cela n'est pas incompatible avec la participation active des clercs à la construction du monde : action sociale ou même fondation d'un couple fécond. Mais on en arrive alors à s'interroger sur la vocation particulière des ministres consacrés, au lieu de le faire sur la vocation et la mission des laïcs ?

E. Murat, Le Pecq,
groupe "Vie et recherche".

Groupe FHE-EVREUX



des laïcs discernent, analysent, communiquent

Les critiques des Hollandais.

La Conférence épiscopale hollandaise a réagi aux Lineamenta. Sa réponse se signale par une forte insistance sur la vocation et la mission universelle de tous les croyants. D'après les évêques hollandais, les Lineamenta comportent deux thèmes qu'il faut délimiter avec précision et approfondir : d'une part, le mandat général de prêcher l'Évangile et d'être apôtre, qui a été confié à tous les baptisés et confirmés, qu'ils soient prêtres, diacres, religieux ou laïcs ; en tant que "race choisie, sacerdoce royal, nation sainte, peuple que Dieu s'est acquis", ils ont le devoir de faire connaître le message de salut en Jésus-Christ, pour la rédemption et la sanctification du monde ; et d'autre part, les différents dons dont disposent les prêtres, les diacres, les religieux et les laïcs de par leur vocation, leur grâce, mandat ou mission dans l'Église et dans le monde.

A la réponse des évêques est annexé une synthèse des conclusions d'un sondage fait auprès des laïcs hollandais, où ceux-ci se montrent joliment critiques. Le style du document y est qualifié de lourd, de verbeux et d'archaïque, le contenu leur semble paternaliste, un parfait exemple qui montre bien pourquoi les déclarations de l'Église sont souvent si difficiles à comprendre. Il leur semble que le document propose une approche hiérarchique de l'Église, qui est à l'opposé des efforts de Vatican II pour émanciper les laïcs et dépasser les perceptions cléricales de l'Église. Les Lineamenta se préoccuperaient de mettre en évidence la ligne de démarcation entre les ministres ordonnés et les autres membres de l'Église. D'après certains, ils suggéreraient que l'Église est une espèce d'"antimonde", que le monde n'est pas tant le lieu où l'Évangile est proclamé mais plutôt l'objet de cette proclamation. Nombreux sont ceux qui n'y ont guère trouvé les nouvelles perspectives de Vatican II, pour qui l'Église existe dans le vaste complexe des sociétés souvent très différentes, ayant

chacune sa culture et son développement propres, et pour qui c'est dans ce contexte que l'Église doit remplir sa mission. Par ailleurs, les Lineamenta distingueraient trop nettement les tâches des laïcs (terrestres, temporelles et séculières) de celles du ministère ordonné (tâches religieuses). Beaucoup souhaitent une autre approche, qui commencerait par reconnaître que tous les membres de l'Église, quel que soit leur statut, ont une vocation et une mission qui découlent de leur baptême et de leur confirmation ; une approche, d'après laquelle toutes les spécifications du ministère, quelque nécessaires et essentielles qu'elles soient, sont en principe secondaires : d'après les laïcs hollandais, c'est là un acquis capital de Vatican II. Ils souhaitent, en outre, qu'on reconnaisse explicitement que tous les fidèles contribuent à garder, à transmettre et à interpréter le contenu de la foi.

Les termes mêmes de "laïcs" et "laïcat" rencontrent une certaine opposition, étant donné leur connotation de "non-qualifié". Certains s'irritent de ce que les Lineamenta insinuent que les ministères laïcs puissent créer des difficultés. En effet, le document du Vatican demande : "Dans votre Église locale, le problème des ministères confiés aux laïcs se pose-t-il ?". Ce qui, en outre, leur semble particulièrement une erreur, c'est d'avoir laissé de côté tout le domaine de la coopération œcuménique. De plus, le document n'attache aucune importance à la recommandation de Vatican II, incitant chaque diocèse à constituer un conseil pastoral. Les laïcs hollandais soulignent l'importance, à chaque niveau, de structures de communication appropriées. Ils exigent aussi que les laïcs aient au moins voix consultative au Synode. Enfin, lors de ce Synode, les évêques devraient plaider avec insistance en faveur de la légitime autonomie de l'Église locale.

The Tablet (Londres),
7 juin 1986.



Mais qui fait le plus problème ?

LE LAÏC AU SEIN D'UNE EGLISE COMMUNION

THEOLOGIE DU LAÏCAT OU ECCLESIOLOGIE INTEGRALE

La situation du clergé

Après un Concile où le laïcat passa pour être la « vedette » et où l'épiscopat redevint le point focal de la théologie sur l'Eglise, il devenait évident que les prêtres auraient du mal à se situer, ou plus exactement à se resituer.

La première réaction d'une partie importante du clergé est le refus d'être dorénavant enfermé dans une fonction liturgique et d'être « absent du monde ». Dans la « théologie du laïcat » qui se trouvait à la base de certains textes de Vatican II, le binôme laïc-prêtre se trouvait relié à l'opposition monde-Eglise. Une des caractéristiques principales du statut du laïc étant celle d'être le chrétien présent au monde et actif dans le monde, (selon les théologiens représentatifs de la période 1950-1960), il en découlait nécessairement que le prêtre n'avait plus rien à faire « dans le monde ».

Le malaise qui affecta le clergé catholique fut d'autant plus profond que le document particulier, que Vatican II avait consacré au prêtre, ne répondait pas vraiment à ce qu'on pouvait en attendre. Ce texte n'échappe pas à une certaine indécision dans la mesure où il cherche à conserver la théologie post-tridentine du sacrement de l'ordre et, d'autre part, tend à

⁴⁸ Chr. Duquoc, « La réforme des clercs », in : *La réception de Vatican II*, s/dir. G. Alberigo et J. P. Jossua (Paris, 1985), p. 396-398.

⁴⁹ R. J. Bunnik, *Prêtres des temps nouveaux* (traduit du néerlandais) (Paris-Tournai, 1969), p. 92.

⁵⁰ G. Gutierrez, « The Meaning of Development », in : *In Search of a Theory of Development* (Genève, 1969), p. 130-131.

⁵¹ P. Guilmot, *Fin d'une Eglise cléricale ?* (Paris, 1969), p. 211-213, 247-249.

⁵² Dans sa lettre aux prêtres, du dimanche des Rameaux 1980, Jean-Paul II avait dénoncé ceux qui réclament la « laïcisation de la vie sacerdotale ». Plus récemment, dans des discours prononcés en Suisse, le pape y est revenu par deux fois : dans son allocution aux évêques et dans son discours aux délégués des conseils presbytéraux (le 14 juin 1984), afin de condamner les tentatives de « cléricisation du laïcat » ou de « laïcisation du clergé », on pourrait peut-être y voir une lointaine réplique au mouvement des prêtres de Echange et Dialogue, dont la « décléricisation du sacerdoce » fut un des thèmes favoris. De part et d'autre, on reste éloigné d'une ecclésiologie intégrale.

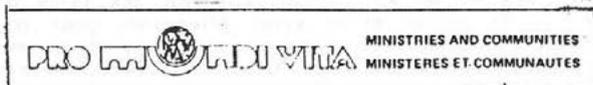


Les clercs, ou nous laïcs, femmes et hommes ?

un remaniement radical de l'exercice des fonctions pastorales. En outre, la mise en pratique de ce nouvel exercice du pastoralat se heurte à l'organisation effective du pouvoir dans l'Eglise catholique : « Le prêtre qui lutte pour que dans sa paroisse et au-delà, dans le diocèse, la notion de ministère comme service ne demeure pas un vœu pieux, constate que les structures institutionnelles actuelles ne favorisent pas la mise en pratique en cours ». ⁴⁸ Dès lors, l'impasse institutionnelle rendait le discours vain. La séparation du clergé d'avec le peuple était vécue « comme une maladie honteuse ». Le mouvement de contestation des prêtres a conduit rapidement à des organisations nationales et bientôt internationales, prenant parfois les allures d'un syndicalisme sacerdotal et faisant fonction de groupes de pression, par exemple durant le II^e Symposium des évêques européens et durant plusieurs Synodes épiscopaux à Rome. A cet égard, la réunion européenne des prêtres à Coire en 1969 demeure historique. « Le ministre est aussi un laïc » : à l'époque, cette tête de chapitre explicitait de façon frappante le sentiment général de malaise. ⁴⁹ La fameuse phrase de St Augustin vient appuyer cette perspective, lorsque l'évêque nord-africain déclara : « Ce que je dois être pour vous me remplit de crainte; ce que je puis être avec vous m'est une consolation, car pour vous je suis évêque, mais avec vous je suis chrétien (Sermon 340, PL 38, 1483).

A la même époque, G. Gutierrez, qui n'avait pas encore publié sa *Théologie de la libération*, refusait, lui aussi, la séparation entre deux vocations différentes par rapport au monde. Dans des situations de misère extrême et d'oppression, comment peut-on prétendre que l'Eglise n'a pas à s'immiscer dans les affaires du monde ? ⁵⁰ Ainsi certaines conséquences de la théologie du laïc suscitèrent de vives réactions au lendemain de Vatican II. « Si l'on pousse à fond ce raisonnement du Père Congar, impossible pour le clerc comme pour le moine d'être fidèle aux réalités terrestres : toujours ils les aliéneront, parce qu'ils les référeront à Dieu », écrit P. Guilmo. ⁵¹ Au lieu de dire que le laïc chrétien est médiateur entre Dieu et le monde, il vaudrait mieux parler de deux manières différentes d'exercer cette médiation : l'une sacerdotale, l'autre laïque, impliquant pour les deux manières la même fidélité à Dieu et au monde. ⁵²

Jan Grootaers



Histoire de conflits et de controverses

Pour une lecture fructueuse de ces deux pages, se rappeler que le contexte de la France est assez singulier :

- Société religieusement divisée depuis le XVI^e siècle.
- Relations particulièrement conflictuelles du politique et du religieux.

en italique : documents et décisions de l'Eglise hiérarchique

le Syllabus

1822 P. Jaricot Propagation de la foi

1833 F. Ozanam C. St Vincent de Paul
ULTRAMONTANISME

1864

Vatican I 1870

1886 Création de l'A.C.J.F.
(Ass. Cath. Jeunesse Française)
1^{ers} DEMOCRATES CHRETIENS

1892 La Chronique sociale H. Gonin

Invitation au Ralliement

1904 1^{re} Semaine Sociale à Lyon

1907

Contre le Modernisme
Condamnation du Sillon

1910

1910

... La participation des laïcs à l'apostolat hiérarchique, apostolat des fidèles qui sous la direction de leurs évêques prêtent leur concours à l'Eglise de Dieu et complètent d'une certaine façon son ministère pastoral".

(Pie XI)

2^{èmes} DEMOCRATES CHRETIENS

1926

Condamnation de l'Action Française

1925-30

J.O.C. J.A.C. 2^e A.C.J.F.
Opus Dei

1932

Esprit

1956

Crise de l'A.C.J.F.

Que j'étais jaloux de mon autonomie ! Je revois ce président de l'ACJF, dans le jardin du 104 rue de Vaugirard (où je présidais moi-même un groupe d'étudiants) qui me prend par le bras, et longuement me chahute, tandis que je songe à part moi : "Tu peux causer, mon bonhomme !". C'était un jeune avocat éloquent et gracieux que nous admirions beaucoup et qui s'appelait Gerlier. Votre Eminence se souvient peut-être de cette conversation ? D'un écart j'évitai le lasso, mais sans m'éloigner de la prairie, ni ce jour-là ni plus tard, et, après cinquante années, j'y pais encore.

F. Mauriac

Ouverture de Vatican II

1962

Nous devons désapprendre à parler comme si la hiérarchie avait toutes les réponses et comme s'il s'agissait pour les laïcs d'être assez éveillés pour en apprécier la portée et/ou assez déterminés pour les mettre en pratique. La réflexion de l'Eglise doit se nourrir de l'apport de tous ses membres. Cela inclut à la fois les experts et les exclus, les pauvres, les sans-voix. Ev.canadiens, Syn.87



histoire d'initiatives et de paradoxes

Les catholiques multiplient les initiatives dans le social, la mission, le caritatif.

La question du pape "victime de la Révolution" contribue à constituer l'ensemble des laïcs en force d'appoint de la papauté.

Le modèle pyramidal se durcit tandis que s'affirme une conception cléricale du laïc.

A quelques exceptions près les catholiques sont en retard dans le champ intellectuel de leur temps.

Peu à peu les chrétiens organisent leur action et l'inscrivent dans la durée.

L'après guerre ouvre de nouvelles possibilités d'initiatives dans le politique, le social, le scientifique ...

Les laïcs sont présents dans l'effervescence intellectuelle de l'entre-deux-guerres

"théologiens en veston"

"catholiques fiers d'être catholiques, enfin"

L'accès à la compétence biblique, patristique, liturgique, œcuménique, redistribue les cartes dans les relations prêtres-laïcs.

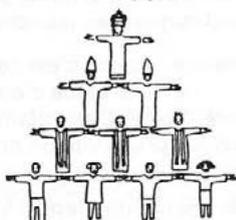
S'accroît le nombre des laïcs qui d'un côté reconnaissent l'autorité doctrinale de la hiérarchie et d'un autre autonomisent leur comportement au moins paradoxalement.

...

Ces deux pages ont été élaborées à partir des exposés de Madeleine Comte (du et) au groupe FHE-Lyon.

LAÏCS,
TOUS POUR
UNE RECONQUÊTE ?

"tous comme un
seul homme" (sic)



LAÏCAT
DE
COMPLEMENT ?

"mandatés"



LAÏQUES
EN AUTONOMIE ?

"partenaires"

Trois héritages qui
se superposent et
s'entrechoquent.



Et maintenant ! l'imagination

PETIT LEXIQUE À L'USAGE DES LAÏQUES QUI S'IGNORENT

La stratégie de la tasse

Mais soyons clairs et osons des définitions plus précises. Le *laïc* est une notion très abstraite englobant des gens très différents sous un chapeau clérical. On pourrait même affirmer que c'est le chapeau clérical porté à l'envers. Autrement dit, le *laïc* est le terme positif abstrait pour désigner les non-clerics.

En définitive, un *laïc* c'est ce qui n'est pas clerc... et une *laïque* c'est celle qui l'est encore moins. Cette clarté éblouissante nous fait pressentir un mystère... insoupçonné.

On parle beaucoup, depuis Vatican II, de la place des laïcs (on en parle surtout au masculin) dans l'Église. Certains même osent avancer que, pour qu'ils aient leur place, il faudrait passer d'une Église pyramidale à une Église communionnelle. Mais personne ne dit jamais comment.

Voici un hypothèse ou un premier geste à poser: si les laïcs-laïques se tassaient. Et bien oui! étant donné que les laïcs-laïques sont la base de la pyramide... si la base se déplace, le sommet s'écroule. Une question de bon sens. D'où deux slogans possibles en vue du prochain synode: «Que les laïcs se tassent pour que les clercs s'effouèrent». (Note: les verbes employés ici le sont dans le sens populaire, impropre ou incorrect, si l'on se fie au dictionnaire. Il faut parfois tordre les mots pour décrire une expérience nouvelle. Pour les puristes de la langue, il faut comprendre: «que les laïc-ques se déplacent pour que les clercs s'affaissent»; pour les puristes de la foi et les enragés d'espérance, il faut lire: «si les laïc-ques se déplacent... tout le monde



par Jean-Marc Gauthier

finira peut-être par retrouver sa vraie place). Avec ces précisions, osons le deuxième slogan: «Laïc-ques du monde entier, tassez-vous».

Pour les amateurs de stratégie il faut préciser que ces deux slogans ne font pas partie d'une stratégie *anti-cléricale* mais plutôt *non-cléricale*. Voilà deux notions capitales pour notre lexique... et la nuance est importante. Cela signifie que cette stratégie dite de la «tasse» ne vise pas à éliminer les ministères traditionnels (papal, épiscopal, presbytéral, diaconal...) mais à ne pas les appuyer sur une base laicale abstraite. Si l'on veut, le déplacement se situe au niveau de la re-connaissance: c'est la non-reconnaissance de faux pouvoirs et la reconnaissance en vérité de vraies responsabilités. Ceci dit pour qu'on ne m'excommunie pas sans m'avoir compris, moi qui ne suis qu'un drôle de communionnel finalement assez conciliant... en tout cas prêt à la réconciliation. Si j'ai de la difficulté à être laïc... j'essaie d'être chrétien.

Un synode sur le laïc? Qu'est ce que ça sera? Si on ne s'enferme pas dans des questions abstraites ou des querelles de statuts, ça pourrait être l'occasion pour des chrétiennes et des chrétiens de creuser le sens de leur identité, de préciser les rapports organiques qui les constituent en Église, de réfléchir comment être Église au cœur des enjeux vitaux de notre monde, enjeux qui ont couleur de justice, de paix et de vérité. Décidément, je redeviens sérieux. Et c'est toujours dangereux, un lexicographe qui se prend pour un éditorialiste... ou un théologien. ■

Extrait de "Relations",
octobre 1986.

vigilance, humour, doux entêtement

Béatrice est secrétaire à l'équipe nationale de l'ACE* en Monde rural. Elle a participé à la rencontre des Evêques au mois d'octobre dernier. Elle fait part ici de ses impressions et réactions quelques mois après l'événement...

Eglise aujourd'hui en monde rural
Interview recueilli par B. Cointre

(...)

Ce qui m'a étonnée, c'est que durant un type de débat comme celui-ci les évêques écoutaient sans plus avoir d'opinions ou d'insistances.

Ce qui m'est apparu aussi c'est que nous, laïcs, quand nous intervenons nous le faisons en prenant appui sur des expériences concrètes alors que le langage des évêques était beaucoup plus théorique, théologique, etc.. Peut-être leur discours s'appuyait-il sur des expériences mais ils ne le disaient pas.. L'ensemble donnait l'impression d'une unanimité, d'une unité qui a fait plaisir à certains d'entre nous.. Mais en fait il n'y a pas eu de débat.

Malgré cela y a-t-il eu des interventions de laïcs ou d'évêques que tu as plus particulièrement remarquées ?

Oui, je pense à celle du Père Coffy (Marseille), tout au début de l'assemblée. Il a remis en question dans le contexte culturel d'aujourd'hui le mot même de laïc pour lui préférer celui de chrétien ou de baptisé en lien avec la mission de l'Eglise.

Je crois que ce peut être intéressant de parler de mission de tous les baptisés plutôt que de garder cette ségrégation clercs-laïcs, mais cette intervention ne conduit-elle pas aussi au danger d'obturer tous les problèmes de pouvoir qui existent ?

Si bien que cette intervention qui comporte un aspect très positif, a laissé en pointillé des questions qui n'ont jamais été débattues.

Si tous les laïcs demandent une reconnaissance c'est bien qu'il y a un problème quelque part. (...)

Globalement on est resté insatisfait de cette assemblée.

*ACE : Action catholique de l'enfance

Je crois avoir discerné un certain glissement autour du pôle communion. Partage, lieux de partage, unité ont pris de l'importance. Reste à savoir, me semble-t-il, comment cette communion va faire droit aux diversités existantes. Ça, ça pose des questions ; même si certains parmi nous laïcs sont d'emblée très à l'aise avec cet aspect de la communion.

D'une manière générale, je crois qu'on peut dire que les évêques ont eu quelque mal à situer l'Eglise dans le monde et que les débats ont tourné autour du fonctionnement de l'Eglise.

(...)

force de proposition

Pour ma part, je ne souhaite pas que le Synode tranche la question du laïc. J'aurais peur en ce cas d'une démarche dogmatique qui traite du laïc de l'extérieur. Je serais plutôt porté à suggérer que le Synode établisse les conditions de viabilité du laïc, qu'il déblaye suffisamment le terrain pour que des laïques, femmes et hommes croyant en Jésus Christ et vivant dans le monde, puissent dire dans leur parole et dans leur chair ce que c'est qu'être chrétien maintenant.

André Beauchamp,
Relation, n° 524, oct. 1986



(..) Dans ces conditions, la tâche la plus urgente en vue d'un futur Synode devrait consister à préparer une organisation réellement "synodale". Ceci impliquerait que la délégation d'un seul évêque comme représentant unique d'une province ecclésiastique serait considérée comme tout à fait insuffisante. Pareille représentation témoigne encore d'une conception unilatérale de l'autorité et ne cadre pas avec l'image et l'édification de l'Eglise comme Peuple de Dieu.

Une province ecclésiastique, qui comprend un groupe d'Eglises locales, ne sera présente de façon adéquate à un Synode que, lorsqu'à côté de l'évêque, elle enverra des délégués des prêtres et des laïcs. Une représentation qui serait ainsi le reflet des différentes articulations de la communauté non seulement briserait les groupes de pouvoirs appelés par nous "horizontaux" (et les oppositions de "classes" à l'intérieur de l'Eglise), mais pourrait encore s'appuyer sur les structures fondamentales de l'Eglise locale que nous recommandons le Nouveau Testament : la structure de la communauté eucharistique de baptisés constituant ainsi une communauté d'hommes envoyés dans le monde. (..)

Jan Grootaers, Belgique.

1. Nous avons besoin d'une affirmation solennelle, de la part de l'Eglise, de l'égalité de dignité de l'homme et de la femme.

Certes, sur le principe tout le monde est d'accord. La situation sociale de la femme a considérablement évolué dans le monde et, au sein de l'Eglise, le droit a cessé de considérer que la femme est frappée à la fois d'infériorité et d'incapacité juridiques.

Mais les choses sont moins claires dans la vie concrète. Il existe encore bien des régions, bien des cultures, dans lesquelles pourtant le christianisme est bien implanté, dans lesquelles l'Eglise a même plus que pignon sur rue, et où cette égalité de dignité humaine est loin d'être parfaitement reconnue. Il reste, dans nos sociétés chrétiennes, un machisme ici larvé et là triomphant qui doit avoir, en somme, quelque parenté avec le racisme. Un solennel rappel de cette égale dignité de l'homme et de la femme ne serait certes pas inutile.

2. Sur le même élan, on pourrait parler de l'accès des femmes aux ministères dans l'Eglise. Sans se précipiter aux extrêmes et sans vouloir prôner les solutions maximales - et certaines formes d'un féminisme chrétien peuvent sans doute mal servir la cause - des progrès sont possibles et faciles à atteindre parce qu'ils n'entraîneraient pas, en fait, de bouleversements considérables...

B. Olivier,
Alliance, nov.-déc. 1986.

En 1987, les évêques du monde se réuniront en Synode pour réfléchir sur la question du laïcat. Fort bien, mais à une condition toutefois, celle de ne pas évaluer dans l'opération l'étude du problème à sa racine; le classisme des structures ecclésiastiques ou «comment dissocier pouvoir et sacerdoce». J'aime à penser que nos évêques inviteront leurs collègues à s'engager dans cette voie. Débattre de la place des laïques c'est les poser encore dans un rapport de dépendance par rapport à la caste sacerdotale. Le temps est peut-être venu de s'épargner des détours qui ne règlent jamais les problèmes de fond.

Ainsi quand l'Eglise multiplie les discours sur les femmes, sur ce qu'elle prétend leur «vraie» nature, leur «vraie» dignité et qu'elle ne fait rien pour extirper de ses structures, de son Droit, de ses attitudes, de ses comportements, la discrimination qui les frappe, elle mine son pouvoir parce qu'elle discrédite sa crédibilité. Quand l'Eglise osera tenir un discours ou un Synode sur le classisme et le sexisme plutôt que sur les laïques ou sur les femmes, et qu'elle puisera dans son esprit de justice et son espérance la force d'en assumer la logique et d'en mettre en oeuvre la cohérence, alors elle s'imposera à la conscience universelle, comme un guide autorisé et non pas purement autoritaire.

Marie Gratton Boucher,
Relations, oct. 1986.



Les femmes veulent être là où le pouvoir s'exerce dans l'Église.

Merci à la Revue Notre-Dame de nous avoir autorisé à reproduire l'entrevue de Marie GRATTON BOUCHER, commencée dans le n° 28.

Plusieurs lecteurs, femmes et hommes, ont tenu à nous dire combien ils attendaient avec impatience la suite de l'exposé; "comme dans les bons feuillets", commente l'une d'entre eux.

• Une féministe radicale peut-elle demeurer dans l'Église?

Votre question en suscite une autre: qu'est-ce qu'une féministe radicale? Une femme qui désire voir rapidement l'homme et la femme sur un pied d'égalité? Si c'est cela, je me demande pourquoi il faut ostraciser les femmes qui veulent simplement prendre leur place. Nous sommes la moitié du monde. Pour quelles raisons n'occuperions-nous pas la moitié de la place? Ne serait-ce pas plutôt les hommes qui tiennent à garder à tout prix le monopole du pouvoir qui devraient être qualifiés de radicaux? À mon avis, vouloir prendre sa place, sans que les hommes soient pour autant rayés de la carte, me semble être une position modérée. De plus, pourquoi une féministe radicale devrait-elle quitter l'Église? À moins qu'on ait derrière la tête l'idée qu'une féministe radicale équivaut à une femme enragée. Quoi qu'il en soit, le radicalisme n'est-il pas d'une certaine façon la marque de commerce du christianisme? Ses exhortations à devenir

parfait comme notre Père céleste est parfait, la pratique des conseils évangéliques, la vocation à la sainteté sont autant d'invitations au radicalisme. En ce sens, les féministes radicales devraient être accueillies les bras ouverts au sein de l'Église.

Je formule donc la question autrement: est-ce qu'une féministe radicale doit aller fonder une Église parallèle simplement parce qu'elle exige la moitié de la place pour les femmes? Beaucoup ont déjà répondu à cette interrogation. Doit-on donner raison à celles qui ont quitté l'Église, permettant ainsi aux hommes de vivre en paix ce que le cardinal Vachon a déjà appelé «leur péché de sexisme»? Chose certaine, même s'il y a peu de chances de voir de notre vivant la femme obtenir en droit une place égale à l'homme dans l'Église, il se trouvera toujours des femmes qui n'abandonneront pas la lutte. Ce n'est pas parce qu'une victoire n'est pas assurée qu'il faut cesser de se battre. Jésus nous en donne l'exemple. Malgré les

obstacles, les difficultés, il n'a pas refusé d'aller jusqu'au bout pour porter son message au monde. D'ailleurs les saints et les prophètes ont toujours été encombrants pour l'Église. Leur présence demeure pourtant essentielle. Les féministes peuvent certes trouver là une inspiration profonde pour leur action.

- **Certains fidèles ne seraient pas prêts à voir les femmes prendre une place égale à celle des hommes dans l'Église. Et dans certains pays, ce serait sans doute plus marqué qu'ici. Est-ce une raison pour en rester au point actuel?**

Lorsque l'Église a une volonté bien arrêtée de changements, elle va de l'avant, que les gens soient prêts ou non. Le Concile Vatican II en est un bon exemple. Pour la question qui nous intéresse, je pense malheureusement que l'Église n'a pas vraiment l'intention de renoncer au sexisme et elle le veut si peu qu'elle cherche à fonder ses positions sur la volonté même de Jésus, et sur celle du Créateur, en dernier recours. Aussi, il m'apparaît évident que dès l'instant où l'Église se laissera convertir, j'emploie à dessein le mot convertir, à plus de justice à l'égard des femmes, elle prendra les mesures appropriées et éduquera les fidèles en ce sens.

Bien sûr, on doit reconnaître que les pays ne sont pas tous également prêts à une pareille évolution. Mais doit-on attendre l'unanimité pour changer les choses? Habituellement, c'est quand fait défaut la volonté de changement qu'on nous sert cet argument de l'unanimité nécessaire. Il est vrai cependant que dans l'Église on confond souvent unité et uniformité.

Comme si pour avoir une Église une, sainte, catholique et apostolique, tout devrait être pareil partout.

- **Les femmes sont certainement plus visibles aujourd'hui dans l'Église, notamment dans les paroisses. Cela répond à une nécessité, le clergé étant en baisse. Mais peut-on voir là une façon « d'endormir » les femmes et de ne pas leur accorder l'essentiel de ce qu'elles réclament?**

Comme simples fidèles, pour reprendre une expression populaire, les femmes ont toujours été visibles dans l'Église. Traditionnellement, elles ont représenté plus de la moitié des pratiquants. Ce qui est toutefois nouveau, c'est que certaines occupent des fonctions de responsabilité ou prennent une part plus active à la liturgie. Bien que, d'après le Canon 230,1, elles ne devraient même pas exercer les ministères de lecteur et d'acolyte. Devant cela, je demeure perplexe. Surtout lorsque j'entends dire: « Il y a moins de prêtres, donc ça va prendre des laïcs adultes qui accepteront de s'engager. » C'est comme si on disait au fond: « Jusqu'à maintenant, les laïcs étaient des enfants. Dorénavant, ils devront être responsables, engagés. » Ce sont des choses que j'entends, je ne les invente pas. Mais la nécessité étant souvent la mère de l'invention, on est même prêt à avoir recours aux femmes. Et comme les femmes ressemblent aux scouts, toujours prêtes à servir, elles ont répondu à l'appel!

Les femmes se sont-elles laissées leurrer par cette ouverture? Il y eut un temps où on aurait pu le croire, mais plus maintenant. Je rencontre beaucoup de femmes

qui, connaissant mon intérêt pour ces questions, me confient leur désenchantement. Car, très probablement en raison de la peur qui semble s'emparer des clercs devant la percée des femmes au sein de l'Église, nous assistons à un mouvement de recul. Au plan psychologique, je crois comprendre ce qui est en train de se passer. De nombreux prêtres vivent une crise d'identité. Ils se disent: «Si les laïcs peuvent faire notre travail, si les femmes font de même, qu'advendra-t-il de nous qui avons sacrifié tant de choses?» Mais tous ces sacrifices que se sont imposés les clercs, était-ce pour s'ériger un fief? En outre, les femmes en sont venues à déchanter parce qu'elles prennent conscience qu'on attendait d'elles qu'elles rendent service mais sans prendre d'initiatives. C'est pourquoi je comprends très bien que les femmes vraiment compétentes, préparées à un service d'Église, font encore plus peur. D'autant plus qu'elles osent faire des affirmations dérangeantes, démasquer des ambiguïtés. Leur contribution à la recherche théologique, leur participation à la liturgie permettent à des réalités d'être davantage mises en relief. En ce sens, elles agissent un peu comme ces satellites qui vont photographier la face cachée des planètes. Rien d'étonnant à cela puisque les femmes portent en elles une expérience différente de celle des hommes. Mais on ne l'accepte pas d'emblée. Combien de fois nous faut-il entendre: «Ah! les femmes et leur subjectivité», comme si les hommes pouvaient prétendre à l'objectivité.

Il n'y a donc pas à en douter: si les femmes ont pu être endormies par un certain nombre d'acquis qui demeurent extrêmement fragiles, elles se réveillent à l'heure

actuelle. Elles prennent conscience qu'on les a considérées un peu comme une roue de secours. Or le propre d'une roue de secours c'est d'être remplacée à la première occasion. Autrement dit, et les femmes le savent bien, il n'y a pas encore de profonde conversion de la part de l'Église à leur endroit. Chose certaine cependant, les femmes veulent plus qu'atténuer la crise des vocations sacerdotales. Les femmes ont maintenant mis un pied dans la porte et elles ne lâcheront pas. Je répète souvent le mot de Blondel: «La liberté des enfants de Dieu ne se reçoit pas, elle se prend.»

- **Est-ce que la plupart des femmes ne sont pas satisfaites de la situation actuelle de la femme dans l'Église? Les femmes ne sont-elles pas les premières à s'opposer aux revendications des groupes féministes?**

Les hommes aimeraient bien nous convaincre qu'effectivement nos soeurs sont nos premières ennemies. Mais dans l'Église, les femmes n'ayant pas le pouvoir de décision, comment voulez-vous qu'elles se liguent contre ces revendications. Ce sont les hommes qui y détiennent le pouvoir. C'est donc un faux problème. Que les femmes ne soient pas unanimes sur l'importance et l'urgence d'avoir plus de pouvoir n'a rien d'étonnant. Ce sont d'abord les hommes qui freinent tous les changements visant à une plus grande participation des femmes aux prises de décisions. Parce que ce sont les hommes qui détiennent le pouvoir, et dans l'Église et dans la société. De toute évidence, bon nombre de femmes ne se sentent pas concernées par ces questions dans la mesure où elles ont profondément

intériorisé leur soumission, leur subordination au pouvoir masculin. Cette absence d'unanimité, ne la retrouve-t-on pas par ailleurs dans d'autres dossiers qui sont entre les mains des hommes? Et on ne semble pas s'en formaliser.

En fait, s'il est vrai que certaines femmes s'opposent à l'octroi de plus de pouvoir aux femmes, on peut tout de même se demander pourquoi tant de femmes ont quitté l'Église alors que le pouvoir y est entièrement entre les mains des hommes. Peut-on honnêtement prétendre qu'elles étaient en parfait accord avec cet état de fait? Cette question mérite considération. J'aimerais enfin souligner que l'on assiste parfois à un effort de récupération qui m'apparaît pernicieux. Et pas seulement dans la société civile. On voudrait nous faire croire qu'au fond c'est la militance des hommes pour la cause des femmes qui a permis certains progrès. De telles affirmations doivent, à mon avis, être dénoncées.

- **En supposant que, dans l'immédiat, tout au moins, on ne voit pas comment on pourrait ordonner des femmes, quel rôle, selon vous, les femmes devraient-elles d'abord jouer dans l'Église?**

Je crois sincèrement que les femmes n'aspirent pas nécessairement au pouvoir tel qu'il s'exerce actuellement. Soyons toutefois bien claires: les femmes veulent avoir droit au pouvoir sans lequel les changements qu'elles prônent ne sauraient être mis de l'avant. Personnellement, je voudrais avoir assez de pouvoir pour mettre l'imagination au pouvoir! Ceci dit, quel rôle pourraient jouer les femmes dans l'Église? Je dirais

celui d'être des promotrices de changements, des éducatrices au changement, des prophétesses de la révolution évangélique. Car, me semble-t-il, rien n'est plus révolutionnaire que l'Évangile. Jésus s'est battu contre les idées reçues. Il a fait prévaloir l'esprit sur la lettre. Et finalement ce n'est pas un malheureux concours de circonstances qui l'a conduit à la croix. C'est toute sa vie et sa prédication qui lui ont valu un tel sort. Il était perçu comme une menace vivante aux fondements de la nation.

Pour reprendre une formule biblique, les femmes devraient contribuer à «créer toutes choses nouvelles». Elles devraient mettre au monde une Église renouvelée, transformée, convertie, et cela en évitant le piège de la récupération. Pour certaines femmes, je le dis avec tristesse, la seule manière d'exercer leur prophétisme a été de partir. Pour elles, l'Église faillit à sa mission. Car même si elle prêche l'ouverture à l'Esprit, le renouvellement de la face de la terre et un Dieu d'amour, ses structures parlent par elles-mêmes et disent tout le contraire. En fait, l'Église est sexiste. Ce n'est pas un procès d'intention que je fais ici mais une simple analyse de ce qui se vit. Et pour ma part, même si cela est fort exigeant, je continue à vouloir mener le combat de l'intérieur, au risque de me faire dire: «Tu sanctionnes le système, tu lui permets de se perpétuer.»

- **L'Église pourra-t-elle encore longtemps pratiquer ce qui apparaît comme une discrimination envers les femmes alors qu'elle se veut le héraut des droits de la personne?**

On a déjà dit de l'Église qu'elle était toujours en retard d'une couple de révolutions. En fait, l'histoire nous apprend qu'elle a perdu les intellectuels au XVIII^e siècle, les ouvriers au siècle dernier et elle est en train de perdre les jeunes et les femmes. Peut-elle se permettre de continuer ainsi? Je ne sais trop, mais ce qui m'inquiète à l'heure actuelle, c'est le contre-témoignage qu'elle donne, l'incohérence interne de son discours. J'ai entendu Jean-Paul II condamner le sexisme mais à la condition, si l'on se fie aux faits, qu'il s'exerce en dehors de l'Église. D'ailleurs au sein de l'Église, on n'appelle pas cela du sexisme mais plutôt l'expression de la volonté de Dieu. Ce n'est pas le fait de dire au voisin que sa cour est sale qui rend la nôtre propre. Il ne suffit pas d'inviter les autres à faire le ménage. Cette incohérence, de moins en moins de gens l'acceptent, aussi bien chez les femmes que chez les hommes. J'entends déjà des gens dire: «Le sacerdoce n'est pas un droit, même pour les hommes, mais bien une vocation.» C'est certes vrai. Mais les femmes n'en sont pas moins systématiquement exclues sur le seul critère de leur sexe. Changer les mots ne transforme pas la réalité. Or au nom de quoi Dieu leur refuserait-il cette vocation? J'avoue être encore à la recherche d'une réponse satisfaisante.

- **Le mouvement féministe dans l'Église ne risque-t-il pas d'entraîner les femmes dans une revendication assez stérile alors qu'il y a des tâches pressantes de foi et de charité?**

Les femmes n'entretiennent aucun doute sur le caractère pressant des

tâches de foi et de charité. Mais celles de la justice le sont tout autant. Or je situe le combat des femmes au niveau de la recherche d'une plus grande justice. De sorte que je ne vois pas en quoi cette lutte serait stérile et distrairait les femmes de l'essentiel. Autrement dit, peut-on rester indifférent devant le fait que les femmes aient décidé d'obtenir plus de justice à l'intérieur de l'Église pour la moitié de ses membres? Peut-on honnêtement sous-estimer l'importance d'un tel engagement? D'autant plus que la foi, à mon avis du moins, est beaucoup plus mise en péril par le sexisme de l'Église que par les revendications dites féministes. En fait le péché de sexisme est une tache sur l'image de l'Église. C'est sérieux quand on songe que Vatican II dit de l'Église qu'elle doit être sans cesse réformée, se présenter à Dieu comme «une fiancée sans tache, ni ride». En outre, il ne faudrait pas oublier que les femmes qui luttent contre ce qui est perçu par un nombre toujours grandissant comme de la discrimination, le font au nom de leur foi. Leur intention profonde est de donner corps à l'Esprit de Jésus qui est venu libérer toutes les personnes de leurs oppressions. L'Évangile nous fournit, entre autres à travers la figure de la Samaritaine, un exemple de cette pratique de Jésus. Les femmes qui travaillent à la libération d'autres femmes s'inscrivent donc dans une tradition dont elles n'ont pas à rougir. Les femmes se souviennent de cet aspect révolutionnaire de l'héritage de Jésus. Et elles le rappellent à l'Église qui, par moments, a tendance à l'oublier. Revendications stériles? Si tel est le cas, qu'on s'empresse de les rendre inutiles!... en leur faisant droit. ■

INTERNATIONAL

Lancer en 1988 une Décennie pour exprimer la solidarité des Eglises avec les femmes dans leur lutte pour l'égalité, créer de nouvelles institutions de formation théologique en Afrique, augmenter la participation des jeunes dans le mouvement œcuménique, et donner une nouvelle importance au programme d'éducation de base des adultes, lancé vers 1970 par le pédagogue brésilien Paulo Freire, telles sont quatre des décisions majeures prises par l'Unité III "Education et renouveau" et entérinées par le Comité central du Conseil Œcuménique des Eglises (C.O.E.) lors du dernier jour de sa session à Genève, le 24 janvier 1987.

Constatant, d'une part, que la Décennie des Nations Unies pour la femme (1975-1985) n'a pas produit les résultats espérés et que, d'autre part, les femmes jouent encore un rôle subordonné dans presque toutes les Eglises, le Comité central a décidé - après une discussion nourrie - de "lancer une Décennie œcuménique sur le thème "Les Eglises solidaires des femmes".

Celle-ci, qui débutera à Pâques 1988 pour prendre fin en 1998, s'adressera aux Eglises et aux femmes au niveau local, dans le but de préparer les femmes à mettre en question les structures et à réagir aux questions qui surgissent dans la société où elles se trouvent.

Donnant suite aux propositions formulées par la Conférence des établissements théologiques africains, le COE aidera à la création d'un Centre ou Institut d'études pour les femmes et d'un Fonds africain pour la formation au ministère, qui serait propriété des Eglises d'Afrique.

Le Comité central a également approuvé un projet d'étude conjoint du Programme de formation théologique (PFT) et de la section "Femmes dans l'Eglise et la société" sur "La jeune théologie au féminin", qui permettra de réunir des étudiantes avancées dans leurs études, de jeunes femmes pasteurs et de jeunes collaboratrices de séminaires.

C. O. E. :

Décennie

œcuménique

1988-1998

Le Conseil Œcuménique des Eglises avait fixé la réunion de son Comité Central durant la Semaine de prière pour l'Unité des Chrétiens. Excellente façon de vivre déjà une unité en puissance. L'ordre du jour était particulièrement chargé. 1987 marque en effet "la mi-temps" entre deux Assemblées du C.O.E. : celle de 1983 (Vancouver, Canada) et celle qui aura lieu à Canberra, Australie, en 1991.

Je voudrais ordonner mes informations et réflexions autour de quatre points qui m'ont paru assez centraux dans les discussions et qui concernent peut-être plus particulièrement les catholiques. Seul le quatrième sera ici développé.

I. Le document "Baptême, eucharistie, ministères".

Le frère Max Thurian, de Taizé, chargé du dépouillement des réponses au document a fait un rapport sur les progrès du processus de réception du document par les églises.

Il n'est pas question de produire une "version révisée" du B.E.M., suite aux réactions des églises. On ne désire pas davantage un "texte de compromis". Le texte restera tel qu'il a été adopté à Lima, pour marquer une étape, premier pas qui doit être suivi de beaucoup d'autres. Il a été demandé à "Foi et Constitution" d'évaluer les réponses, afin de préciser les convergences et les différences théologiques entre les églises.

Les Eglises solidaires des femmes

Si on reprend la définition donnée par l'orientation de programme de Vancouver il est dit qu' "une théologie vitale est celle qui englobe la riche diversité des approches théologiques qui émanent des expériences diverses des églises, à travers le monde. Une approche théologique cohérente est celle qui prend en compte la tradition, de même que des méthodes de réflexion qui représentent les besoins concrets de tous et de chacun des membres du mouvement œcuménique, et leur vocation à l'unité de vie et de foi". (1)

2. Pour une théologie "vitale et cohérente".

Une étude avait été demandée au professeur José Miguez-Bonino, théologien d'Argentine. Son rapport a été étudié durant la session.

Parmi les apports de cette étude notons : Les églises en arrivent à la conviction que certains problèmes fondamentaux, dans la société, sont devenus pour elles des défis inévitables qui exigent que "quelque chose soit fait". Il s'agira parfois d'actions symboliques seulement, mais de toute façon, il est clair qu'un engagement actif est impératif. A partir de ces actions, un processus de réflexion s'établit, et c'est ce processus qui permet au C.O.E. d'arriver à certaines convictions théologiques, qui sont aujourd'hui partie intégrante de toute théologie qui se veut œcuméniquement crédible. Pour ne citer que trois de ces convictions qui font partie de ce que José Miguez-Bonino définit comme un "consensus théologico-éthique", il y a le rejet du racisme, le rejet du sexisme et la solidarité de l'Eglise avec les pauvres.

Dans ce même rapport il y a toute une réflexion intéressante dans un domaine qui se situe entre la théologie proprement dite et le climat spirituel (l'atmosphère) dans lequel la réflexion théologique prend place. ... Dans son ensemble, le rapport est extrêmement stimulant, même - et peut-être surtout - pour la théologie catholique romaine, si elle veut bien se laisser interpeller par la pluralité théologique du C.O.E. et se joindre "à la réflexion commune des églises sur la signification théologique et ecclésiologique des actions dans lesquelles elles sont engagées et la signification de tout ceci pour le pèlerinage commun vers une visible unité". (2)

3. Le processus d'engagement mutuel (alliance) en faveur de la justice, de la paix et de l'intégrité de la création.

Ce fut le point central des débats du Comité : il était à l'ordre du jour non seulement des réunions plénières, mais aussi des réunions de chaque Commission des Unités de travail.

Lors de sa 6ème Assemblée, à Vancouver en 1983, le C.O.E. avait lancé un appel à toutes les églises-membres, et plus largement à toute la communauté chrétienne, pour "s'engager dans un processus conciliaire" qui aboutirait à la convocation d'une grande réunion mondiale ayant pour thème : JUSTICE, PAIX et INTEGRITE DE LA CREATION. (J.P.I.C.)

Depuis lors, les différentes instances du C.O.E. ont travaillé la question, des rencontres internationales sur

ces thèmes ont eu lieu à plusieurs reprises. Le Comité Central qui s'est tenu à Buenos-Aires, en août 1985, a décidé la mise en place d'un groupe consultatif J.P.I.C. et la nomination d'une personne à plein temps, au siège du C.O.E., en charge de ce programme. Les budgets nécessaires ont été approuvés. Le Comité consultatif mis en place se compose de vingt personnes plus deux observateurs catholiques romains.

Il semble que le point de vue "officieux" de l'Eglise catholique romaine est exprimé par le Père Tillard, dominicain du Canada, membre de la Commission Foi et Constitution du C.O.E., professeur à Ottawa. Il était un des six catholiques romains participant au colloque J.P.I.C. qui s'est tenu à Glion (Suisse) du 7 au 13 novembre 1986. La façon dont l'église catholique romaine envisage une participation active dans le projet en question - dit le P. Tillard - se fonde sur sa vision de l'Eglise de Dieu comme COMMUNION (Koinonia). L'idée biblique de la communion implique en effet, inséparablement, une communion à Dieu et une communion des communautés chrétiennes dans la vie de la grâce et la mission, laquelle implique une communion à l'iniquité humaine. L'Eglise ne peut pas communier à Dieu sans communier, dans le Christ et son Esprit, à son souci des petits et des victimes de l'injustice. "J'ai vu la misère de mon peuple en Egypte et je l'ai entendu crier.. Je suis venu pour le délivrer" (Ex.3,6-14). C'est donc fondamentalement dans sa communion à Dieu et à ce qu'Il accomplit dans le Christ Jésus que l'Eglise catholique veut enraciner, comme une tâche qui dit beaucoup plus qu'une œuvre philanthropique, son engagement pour justice, paix et respect de la création. Elle fonde cela sur sa foi dans le lien entre Incarnation, Croix, Résurrection. Pour être en communion avec Dieu, elle veut être en communion avec son souci. Elle veut que le monde soit le monde que Dieu veut ; et là se situe la question "paix, justice et respect de la création". La Koinonia fait naître la diakonia. Et la diakonia du monde est diakonia du dessein de Dieu.

Mais la Koinonia est aussi communion des communautés chrétiennes. Les églises pourraient-elles s'engager isolément, au service du monde ? A une question ainsi posée, la réponse est catégorique, note le P. Tillard : cela est devenu impensable. Et cette impossibilité ne vient pas seulement de ce que "le levain serait dispersé". Selon la conviction catholique, cette question ne peut être envisagée du seul point de vue de l'efficacité : elle est d'abord une question ecclésiologique. Une communauté chrétienne dans laquelle continuent de se dresser des murs de séparation est une vivante contradiction du dessein de Dieu, un incontournable contre-témoignage. Comment une église qui ne fait pas l'impossible pour vivre elle-même dans la paix peut-elle se présenter à la face du monde comme prédicatrice de cette paix ? Comment une église dans laquelle on ne s'engage pas entièrement pour que les droits de l'autre soient reconnus peut-elle prétendre s'identifier à une force de justice ? (3)

4. Une décennie œcuménique: Les Eglises en solidarité avec les femmes. 1988-1998.

Peut-être avait-on cru trop tôt à la victoire ... Après la longue campagne de l'étude sur "la Communauté des hommes et des femmes dans l'Eglise" (1975-1981), après la présence spectaculaire des femmes aux postes-clés de l'Assemblée de Vancouver, il avait été possible d'imaginer que l'on avait enfin atteint ce qui était recherché : la reconnaissance des femmes comme membres à part entière de l'Eglise, l'instauration d'une véritable communauté de femmes et d'hommes dans l'Eglise. Hélas, il a bien fallu déchanter, devant les résultats plus que décevants d'une enquête faite au C.O.E. en 1985.

L'Assemblée de Vancouver avait donné mandat au Comité Central pour faire en sorte que "la promotion des femmes soit la préoccupation de tous les secteurs d'activité du C.O.E."

Lors de sa session de 1985, le Comité Central avait prié instamment les Eglises-membres "d'éliminer les enseignements et les pratiques discriminatoires à l'égard des femmes ; cela constituerait la réponse des chrétiens aux 'STRATEGIES POUR L'AVENIR' adoptées par la Conférence des Nations-Unies à Nairobi en 1985". Ce même Comité a également exprimé l'idée que "les Eglises n'ont pas été suffisamment attentives à la Décennie des Nations-Unies, et que dans de nombreuses églises, la position des femmes ne s'est guère améliorée depuis dix ans". Il a donc demandé "que l'on rassemble les réponses des Eglises à la lettre du Secrétaire Général, du 4 mars 1985, demandant ce qui a été fait pour les femmes au cours de la Décennie, que l'on en fasse l'évaluation et que les résultats de celle-ci soient présentés au cours du Comité Central de 1987". Evaluation rapidement faite puisqu'en mars 1986 (un an après la demande) deux réponses seulement étaient parvenues (sur les 305 membres) : l'une du Saint Synode de l'Eglise orthodoxe bulgare, l'autre, non d'une église-membre, mais du groupe féminin de l'Eglise évangélique luthérienne de Bavière (RFA).

Cet état des choses a incité la Section "Femmes dans l'Eglise et la société", Unité III, à diffuser un questionnaire sur la situation des femmes dans les Eglises, non plus directement aux églises-membres, mais par le canal des groupes de femmes dans les églises. Il a été envoyé à 178 femmes, de 105 églises, situées dans 74 pays et 8 régions. En date du 7 novembre 1986, la Section avait reçu 44 réponses, soit environ 25%. Pour synthétiser brièvement les réponses, on constate que :

- les femmes constituent plus de 50% des paroisses, mais seul un faible pourcentage d'entre elles participe aux prises de décisions. Et ce pourcentage diminue au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des églises :

- * dans les Conseils nationaux : 22%
- * dans les comités locaux : 33%
- * actives : 44%
- * dans les paroisses : 53%

- la plupart des établissements de formation théologique accueillent des femmes, mais très peu sont ordonnées :

- * 84 % des établissements admettent les femmes, qui constituent une moyenne de 28% des étudiants,
- * 52 % de ces établissements comptent des professeurs femmes (en moyenne 13%),
- * 43 % des étudiantes (qui constituent 28 % du nombre total des étudiants) sont ordonnées comme pasteurs ou pasteurs assistants. Les autres travaillent dans l'enseignement général ou biblique, deviennent diaconesses, responsables d'écoles du dimanche, aumônières d'hôpitaux ou d'universités, responsables de groupes féminins.

- la plupart des obstacles à l'ordination sont ressentis comme culturels et sociaux (82% des réponses), 23 % les jugent d'ordre biblique et les rattachent en particulier à l'interprétation de St Paul, 18% les tiennent pour théologiques ou doctrinaux. D'autres réponses citent : la prépondérance des préjugés masculins, les fonctions physiologiques féminines, et enfin les valeurs traditionnelles et leur acceptation aveugle par certaines femmes.

- les efforts en vue d'augmenter le pourcentage de femmes au niveau décisionnel sont encore lents et hésitants, du fait des obstacles culturels et sociaux.

- la plupart des églises ont des organisations féminines, mais la majorité de celles-ci demeurent confinées dans des rôles traditionnels.

Bien qu'il soit risqué de vouloir tirer des conclusions d'une enquête limitée, la Section "Femmes dans l'Eglise et la société" estime que les réponses confirment, dans une large mesure, la manière "traditionnelle" dont sont encore perçus la situation et le rôle des femmes dans les églises, ainsi que les obstacles qui s'opposent à leur ordination et à leur participation aux prises de décisions.

Ces réponses indiquent également que les églises, qui devraient être à l'avant-garde de la société, en ce qui concerne la justice, la reconnaissance des valeurs humaines et l'égalité des

chances, ne font que refléter les valeurs sociales existantes, quand elles ne sont pas à la remorque de la société, dans ces domaines. C'est pourquoi la Section, soutenue par le Comité de travail "Femmes dans l'église et la société" et par le Comité Exécutif, a présenté au Comité Central une recommandation pour que soit instituée "une Décennie Oecuménique : les Eglises solidaires des femmes". Après une vive discussion, le Comité Central a adopté la proposition et fixé la date de Pâques 1988 pour l'ouverture de cette Décennie. Les détails et modalités seront confiés à la Section "Femmes", mais elle s'adressera aux églises et aux femmes à l'échelon local pour la mise en œuvre suivant les réalités locales.

Il est évident que pareille décision confortera peut-être les détracteurs du C.O.E., qui l'accusent souvent de n'être qu'une O.N.U. des religions. Il est certain aussi que le succès de la Décennie dépendra pour beaucoup de la bonne volonté des Eglises à mettre réellement en œuvre cette "solidarité avec les femmes". Personnellement, j'estime que c'est une décision positive, dans sa formulation d'abord, puisqu'elle ne limite pas le champ à la seule question de la place des femmes dans l'Eglise, mais qu'elle implique aussi une solidarité active des églises avec les femmes face aux problèmes qu'elles rencontrent dans la société d'aujourd'hui. Il y a ensuite le fait que, pendant dix ans, ces questions devront figurer au premier plan des préoccupations des églises. Je souhaite évidemment que l'église catholique romaine pousse son zèle oecuménique jusqu'à participer, elle aussi, à la Décennie ... Il n'est pas interdit de rêver !

A côté des débats et décisions autour de ces quatre points principaux, il y eut bien d'autres travaux et événements au cours de ces dix jours de rencontre. Deux déclarations ont été publiées, au nom du Comité Central : une sur le désarmement nucléaire, l'autre sur la situation en Afrique du Sud. On a fêté des anniversaires, celui du Service des Réfugiés, de l'Institut Oecuménique de Bossey, du Département

de la Jeunesse, de la Fondation Oecuménique pour l'Aide aux Eglises, de la Commission des Eglises aux Affaires Internationales, puisque toutes ces instances ont été mises en place en 1946, avant la constitution officielle du C.O.E. (1948) et en sont toujours des départements très actifs.

Il faudrait aussi évoquer, pour être complet, les cultes qui ont lieu chaque matin dans la chapelle du Centre Oecuménique. Chaque tradition, race, ethnie, langage, à l'occasion de s'y exprimer, de partager, de s'enrichir mutuellement dans la confession d'une même foi au même Seigneur. Ce sont toujours des moments intenses, où l'on perçoit déjà l'unité .. même si l'on sait que la route qui y conduit est encore longue et difficile.

Pour ceux et celles qui ont le souci de cette Unité, la réunion de Genève apporte une ample moisson d'inspirations, de rêves, de modèles, d'orientations, de pistes de recherche, de réflexions et de propositions d'action. Reste à les mettre en œuvre, chacun et chacune dans notre sphère propre, pour "témoigner de l'espérance qui est en nous".

Denise Peeters,
Belgique

- (1) cf. le rapport officiel de la sixième Assemblée du Conseil Oecuménique des Eglises, "Rassemblés pour la vie". Ed. COE/Centurion, pp. 194 ss.
- (2) cf. Rapport sur la recherche d'une théologie vitale et cohérente, par le Prof. José Miguez-Bonino. Doc.1 du Comité ex., mars 1986.
- (3) cf. Document J.P.I.C. n° 35 : Quel engagement pour l'Eglise catholique romaine ? par le P. J.M.R. Tillard, op

Denise Peeters a fait un compte rendu plus détaillé de la rencontre du C.O.E., notamment sur les points 2 et 3. Il est possible de le lui demander directement

Europe Association européenne des femmes pour la recherche théologique

Premier congrès: 28 mai - 1 juin 1987

L'association européenne des femmes pour la recherche théologique tiendra son premier congrès aux Pays-Bas du 28 mai au 1er juin 1987.

Thème : Dénier et affirmation de soi (Self-Denial, Self-Affirmation).

On y attend 120 participantes qui travailleront par disciplines différentes : Ancien et Nouveau Testament, histoire de l'Eglise, des religions, théologie fondamentale, pratique, spiritualité.

On se souvient (cf. FHE 28, pp.31-32) que l'association fut fondée l'an dernier lors d'une première rencontre à Magliaso en Italie. On en doit l'initiative à l'Unité Femmes dans l'Eglise et la Société du COE ainsi qu'au Forum Œcuménique des Femmes Chrétiennes d'Europe (cf. FHE 27, pp.4-14).

La délégation française est limitée à 6 ou 7 personnes qui représenteront de préférence des groupes déjà au travail et de confessions différentes.

On peut s'adresser encore à :

Les buts de l'association :

- Favoriser la rencontre de femmes qui travaillent dans différentes disciplines.
- Leur permettre, à partir de spécialités diverses, l'échange et le travail sur des thèmes communs.
- Faire mieux connaître les travaux disponibles dans d'autres pays et dans d'autres langues et favoriser ainsi l'élargissement des débouchés personnels.
- Aider les femmes dans leurs engagements à l'université, que ce soit à titre d'étudiantes ou de professeurs.

L'association regroupe des femmes engagées activement dans la recherche théologique, que celle-ci soit universitaire ou non.

M.T. van Lunen Chenu

La Grande Roche, 71520 Matour.

Une souscription est ouverte à son adresse pour aider à cette première rencontre.

R.F.A.

FAUTE ET POUVOIR

DANS LA PERSPECTIVE D'UNE THEOLOGIE FEMINISTE DE LA LIBERATION

("Schuld und Macht aus der Perspektive feministischer Befreiungstheologie")

Ce sera là le thème d'une session, organisée en R.F.A., dans un beau lieu de vacances, du 3 au 5 août 1987.

L'école supérieure de l'Université de Kassel propose aux femmes un programme d'étude mais aussi de rencontres et de vacances. Une crèche sera organisée sur place (volontaires demandés, hommes y compris). Prix encore non communiqué mais annoncé comme peu élevé avec possibilités de pondération selon les revenus. Apparemment, cela se tient en allemand, mais il est bien rare qu'on ne trouve pas dans ces publics quelque aide pour des traductions partielles.

Renseignements : Prof. Dr. Luise Schottroff ou Christine Schaumberger,
Gesamthochschule Kassel-Universität, FB1, Postf. 10 13 80
3500 Kassel, R.F.A.

EATWOT

CONFERENCE INTERCONTINENTALE DE FEMMES

*lors de la deuxième réunion
générale de l'EATWOT
(Association œcuménique des
théologiens du Tiers Monde)
Oaxtepec (Mexique)
7-14 décembre 1986 (*)*

Le thème de la conférence a été :
"Comment faire de la théologie au
Tiers Monde du point de vue des
femmes ?".

L'importance du thème ressort de la triple oppression dont souffrent les femmes dans le Tiers Monde : non seulement celle, générale, résultant de la situation "Tiers Monde", mais une oppression spécifique du fait d'être une femme du Tiers Monde. Les théologien-nes qui font aussi des expériences de discrimination dans l'Eglise découvrent leur tâche particulière dans le travail théologique opéré avec, à l'arrière-plan, ces expériences : "Nous nous sentons invitées, en tant que théologien-nes, de nous adonner à la théologie comme science, de façon passionnelle ; une théologie qui est fondée sur le savoir mais aussi sur l'affectivité, sur la science mais aussi bien sur la sagesse ; une théologie faite non seulement avec l'intellect, mais aussi avec le cœur, le corps et les entrailles. Pour nous, cela est une invitation et un impératif non seulement pour notre activité théologique de perspectives féminines, mais aussi bien pour la théologie en général". La clé pour l'intelligence de cette théologie est donnée par le mot Vie, dont elle jaillit et qu'elle veut servir.

Giancarlo Collet,
Luzern.
Orientierung, 15/2/1987
(traduction FHE).

* Pour la présentation de l'EATWOT
voir FHE n° 24, pp. 17-18.

28-31 Décembre 1986 :

L'insurrection des femmes contre l'oppression et la privation de droits qui est leur lot dans leur société religieuse n'est pas uniquement le fait des chrétiennes : les femmes juives ont, elles aussi, fait preuve de liberté de langage, de détermination et de perspicacité pour relever la discrimination et le statut désavantagé qui est leur lot dans leur communauté ; elles ont aussi fait des propositions pour maîtriser leurs graves problèmes.

Quelques 500 participant(e)s, appartenant au courant "orthodoxe" du judaïsme, sont venues des Etats-Unis, du Canada, d'Australie, de divers pays d'Europe et d'Israël. Parmi eux, travailleuses sociales, enseignantes, juristes (femmes), professeur(e)s d'université, rabbins, juges. Partant de pré-supposés socio-culturels divers, ils ont tenté de fixer ensemble les requêtes de la question féminine à l'égard du judaïsme et de trouver des solutions dans la Halacha, la loi religieuse juive qui englobe éthique, droit et rituel.

La première injustice grave, voire insupportable dans beaucoup de cas, à frapper les femmes juives, est leur situation d'infériorité dans le droit matrimonial : seul le mari a droit de prendre l'initiative du divorce. On invoque pour cela le Deutéronome, XXIV,1. La femme qui désire le divorce est entièrement dépendante du mari, disposé ou non à délivrer la lettre de séparation. Comme dans l'Etat d'Israël le rabbinat détient la juridiction exclusive des affaires matrimoniales et que les femmes n'ont pas accès à ce for, il s'en suit en pratique que les intérêts de la femme ne sont guère pris en considération. De plus, elles ne

femmes et judaïsme

PREMIERE CONFERENCE INTERNATIONALE DE JERUSALEM
 HALACHA AND THE JEWISH WOMAN

peuvent même pas être citées comme témoins au tribunal rabbinique. Et si une femme s'unit à un homme avant d'avoir obtenu de son mari la lettre de séparation, cela n'est pas reconnu comme mariage et le statut des enfants s'en ressent gravement. Les privilèges dont jouissent les rabbins font que la loi sur l'égalité des droits (de 1951) est privée de tout effet concernant les femmes dans les affaires matrimoniales et familiales.

Discrimination importante aussi dans le domaine du culte : les femmes ne sont pas prises en compte dans le nombre de dix juifs "majeurs", du point de vue de la loi, requis pour pouvoir célébrer le culte synagogal. En effet, dans la branche "orthodoxe" du judaïsme, nombre d'obligations importantes concernent uniquement les sujets de sexe masculin. Les femmes sont ainsi maintenues définitivement dans l'état de "mineures", comme les garçons n'ayant pas encore accompli le rite de la "barmitzvah", et donc privés de la plénitude de l'expression religieuse et culturelle.

Les divers ateliers ont fortement discuté aussi sur l'admission des femmes au rabbinat. Toujours refusée dans le courant "orthodoxe", elle est acceptée dans les communautés libérales dites "orientées vers une réforme" et récemment aussi dans celles dites "conservatrices", surtout américaines, à mi-chemin entre les deux autres courants.

Il est apparu que pour venir à bout de ce statut d'infériorité dans le judaïsme, la première tâche était une étude approfondie de la Thora et du Talmud par les femmes.

Le processus mis en route à cette conférence fait appel à des vues semblables à celles de la théologie féministe chrétienne : il se fonde sur le texte de la Genèse 1,27 qui affirme que l'homme créé par Dieu à sa propre image est homme et femme ; elle fait appel aux grandes figures féminines de la Bible. Une étude critique rigoureuse de la Thora cherche à disqualifier les tendances anti-féministes de la tradition rabbinique postérieure. Les diverses initiatives visent à façonner un judaïsme qui reconnaît pleinement la nature religieuse et spirituelle de la femme et s'enrichit de l'apport créateur de celle-ci. Le rétablissement de l'harmonie originelle entre féminin et masculin sera considéré comme signe de l'approche des temps du salut messianique.

La théologie ne pourra guère durablement tenir cette orientation sans échanges et confrontations entre les trois religions monothéistes, différentes entre elles, mais également misogynes. Cet objectif est en vue dans le projet élaboré au séminaire de science religieuse de la Faculté de théologie catholique de l'Université de Münster, avec une bibliothèque spéciale sur Statut de la femme dans le judaïsme, le christianisme et l'Islam. Semblables désirs et besoins se sont manifestés également à la conférence juive-chrétienne-musulmane de femmes à Bendorf (nov. 1986).

Iris Müller et Ida Raming,
 Münster
 Orientierung, 15/2/1987
 (traduction FHE).

ENQUÊTE SUR L'ORDINATION DES FEMMES

En Grande-Bretagne, environ 96% des anglicans estiment que leur Eglise disposera dans un proche avenir de ministres ordonnés féminins. Pour 60% des anglicans, l'accès des femmes au sacerdoce pourrait se produire au cours des dix années à venir. C'est ce qui ressort d'une enquête publiée par la revue "Independent".

Le clergé anglican actuel est également, dans sa grande majorité (69%), en faveur d'une ordination des femmes. L'opposition la plus forte parmi les

croissants anglicans vient des pratiquants réguliers : 31% d'entre eux estiment que l'accès des femmes aux ministères ordonnés entraînerait des divisions dans l'Eglise.

La majorité des chrétiens anglicans laïcs souhaite que la décision revienne en dernière instance à chacun des évêques concernés. En revanche, 89% des membres du clergé insistent pour que le Synode général de l'Eglise anglicane prenne lui-même une telle décision.

"Réforme" du 21 février 1987 publie une enquête de Grace DAVIE sur l'autorité dans l'Eglise anglicane.

Des informations très utiles pour mieux comprendre l'actualité de cette Eglise.

(...) Le système synodal a été adopté officiellement en 1970. Mais bien avant cette date des pressions théologiques s'étaient exercées en faveur d'une coopération effective entre le clergé et les laïcs, reconnus aptes à détenir un pouvoir délibératif. Par exemple, déjà en 1902 on avait affirmé : "La théologie justifie et l'histoire démontre que l'autorité ultime et légitime de l'action réside dans le corps entier de l'Eglise. La coopération du clergé et des laïcs dans le gouvernement et la discipline de l'Eglise est inhérente à l'idéal de l'Eglise". C'est ainsi que s'est imposé peu à peu le modèle synodal qui accorde conjointement au clergé et aux laïcs toute autorité en matière de gouvernement et de discipline de l'Eglise. (...)

ETATS-UNIS

LE NOMBRE

DES PARTISANS CROIT RAPIDEMENT

Une enquête de la Catholic University of America a permis de constater une forte progression du nombre des catholiques américains qui sont en faveur du presbytérat féminin. Une enquête par téléphone, menée par Gallup en juin 1985 auprès de 801 catholiques, a montré que 47% pensent qu'il faudrait ordonner des femmes, à comparer aux 29% d'une enquête similaire faite en 1975. "C'est la plus forte tendance, jamais enregistrée, lors d'une recherche sur ce sujet", a constaté R. Hoge, professeur de sociologie, qui vient de publier les conclusions de l'enquête.

"Nous pouvons légitimement supposer, a-t-il ajouté, qu'il s'agit là d'une tendance constante vers une plus large acceptation du presbytérat féminin, sans revirements, et qui se poursuivra dans les années à venir. Tout laisse croire qu'il y a d'importants changements dans l'opinion catholique américaine sur ce sujet comme, sans doute, sur d'autres sujets concernant la femme aujourd'hui".

C'est parmi les catholiques plutôt jeunes et relativement instruits que le presbytérat féminin a le plus de partisans: 59% de ceux qui ont reçu une formation universitaire adhèrent à cette idée, à laquelle le Vatican s'oppose obstinément. Trente huit pour cent de ceux qui n'ont pas achevé leurs études universitaires sont en faveur de l'ordination des femmes.

New Women, New Church (Fairfax), n°3, mai-juin 1986.

LES FEMMES POURRONT DEVENIR PRÊTRES

SOUTENUE PAR LE Dr ROBERT RUNCIE, ARCHEVÊQUE DE CANTERBURY, LA DÉCISION A ÉTÉ VOTÉE PAR LES DEUX TIERS DES ÉVÊQUES. MAIS ELLE N'ENTRERA EN VIGUEUR QU'EN 1992



■ Les Dr Graham Léonard (à gauche) et Robert Runcie (à droite). (Photo AFP.)

De notre correspondant

C'est par une majorité des deux tiers que le Synode anglican a finalement décidé d'aller de l'avant dans la voie de l'ordination des femmes à la prêtrise et ce malgré les menaces de scission agitées par une active minorité dirigée par l'évêque de Londres, le Dr Graham Leonard.

Dans son discours aux 500 membres du Synode, l'archevêque de Canterbury, le Dr Robert Runcie, avait insisté sur le fait que, même si le principe de l'ordination des femmes était retenu, la première femme ne pourrait devenir prêtre au plus tôt qu'en juillet 1992 et que, d'ici là, le dialogue se poursuivrait avec tous ceux qui, au sein de l'anglicanisme, ont manifesté publiquement des doutes sur la sagesse d'une telle décision. Attaquant sans le nommer le rev. Leonard, le Dr Runcie devait ironiser sur ceux qui font preuve d'une panique prématurée et qui veulent quitter le navire avant même que celui-ci ne prenne l'eau.

En fait, le Synode a pris deux décisions distinctes. La première a trait à la situation des évêques et des prêtres opposés à l'ordination. Ils pourront continuer d'exercer leurs fonctions dans leur diocèse et leur paroisse sans être contraints d'ordonner des femmes ou de participer à leurs côtés à des services religieux. Il s'agit d'une véritable « clause de conscience », ceux désirant quitter leur ministère pour cette raison se voyant même proposer des compensations. Mais tout nouvel évêque et tout nouveau prêtre seront tenus d'accepter le principe de l'ordination.

La seconde concerne la mise en route du processus légal qui devrait aboutir à un projet de modification des statuts de l'Église. Une fois mis au point, le texte devra alors être approuvé par les 44 diocèses, par les trois Chambres du Synode, par le Parlement, et enfin par la reine, ce qui devrait prendre au moins cinq ans et peut-être même plus.

Après le vote, l'évêque Leonard a fait savoir qu'il se considérait libre désormais « d'explorer d'autres voies » dans la recherche de l'accomplissement de sa foi, ce qui a été interprété comme signifiant qu'il pourrait rejoindre à terme l'Église catholique ou l'Église orthodoxe. Mais le rev. David Edward, une personnalité importante du même diocèse, devait déclarer qu'il comprenait d'autant moins l'attitude de l'évêque de Londres que ce dernier n'avait jamais été choqué par le fait que le gouverneur suprême de l'Église d'Angleterre était une femme, en l'occurrence la reine.

Cette polémique a fait passer au second plan un événement pourtant majeur qui devait se dérouler vendredi en fin d'après-midi, à savoir l'ordination des quinze premières femmes diaconesses de l'Église d'Angleterre par le Dr Runcie.

Bernard APETCHE

La Croix, 28/2/1987

AVEZ-VOUS LU ?

Œuvres

présenté par
BENOÎTE GROULT

Mercure de France
1986, 238 p.



En avant-première du prochain bicentenaire de la Révolution française Benoîte Groult rend justice à celles qui seront vraisemblablement, une fois encore, oubliées.

Elle nous fait cadeau de lire et d'entendre Olympe de Gouges.

(extraits)

OLYMPE DE GOUGES

La Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne s'inspirait bien sûr de celle des Droits de l'Homme de 89, mais elle allait beaucoup plus loin (p. 101). Ne se contentant pas de remplacer le mot Femme par le mot Homme, elle osait compléter les libertés civiles par les libertés individuelles, les deux étant à ses yeux inséparables. Attitude d'un modernisme inouï, si l'on songe que, deux siècles plus tard, ce problème reste encore au cœur de nos préoccupations. Bien avant Fourier, elle allait jusqu'à proposer une révision du mariage au profit d'un « Contrat social », sorte d'adultère légal qui préfigurait la reconnaissance par une loi récente du statut des concubins.

Elle réclamait également des secours pour les filles-mères et le droit à la recherche en paternité.

« Toute citoyenne peut donc dire librement : je suis mère d'un enfant qui vous appartient, sans qu'un préjugé barbare la force à dissimuler la vérité. »

Elle demandait également l'octroi d'une pension alimentaire en cas de divorce, mais aussi la reconnaissance par la société de la dignité des mères, mariées ou non. Olympe de Gouges a ainsi été l'une des premières à invoquer cette notion de dignité de l'être humain.

Elle souhaitait enfin que tous les enfants, légitimes ou non, aient un droit sur les biens hérités du père. Il faudra attendre là encore 1975 pour que ce souhait s'inscrive enfin dans la loi française.

Toutes ces audaces, dans une époque qui se voulait si vertueuse quant aux mœurs, allaient attirer beaucoup d'ennemis à la nommée Olympe de Gouges, qui se permettait en outre de donner son avis sur l'esclavage. Là encore elle se montrait la pionnière d'un féminisme qui allait, aux États-Unis, joindre les deux combats, celui des Noirs et celui des Femmes.

Dans le préambule de cette déclaration qui, à elle seule, mérite de lui assurer une place dans l'histoire, l'auteur fait preuve d'une tranquille arrogance, tant elle doute peu de la justesse de ses vues :

« Homme, es-tu capable d'être juste? C'est une femme qui t'en fait la question. Tu ne lui ôteras pas du moins ce droit.

Dis-moi? Qui t'a donné le souverain empire d'opprimer mon sexe? Ta force? Tes talents? Observe le Créateur dans sa sagesse, parcours la Nature et donne-moi si tu peux un exemple de cet empire tyrannique. L'homme seul s'est fagoté un principe de cette exception. Boursofflé de sciences, il veut commander en despote sur un sexe qui a reçu toutes les facultés intellectuelles... et qui prétend jouir de la Révolution et réclamer ses droits à l'égalité, pour ne rien dire de plus...

Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la Nation, demandent à être constituées en Assemblée nationale. Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la Femme sont les causes des malheurs publics, ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle les droits naturels, inaliénables et sacrés de la Femme. »

Suivent les dix-sept articles de ce texte qui aborde tous les sujets et qui est dédié à la Reine Marie-Antoinette, pour souligner le fait que toutes les femmes sont solidaires et ont des intérêts communs, dont le principal est « l'exercice de leurs droits naturels, qui n'a de bornes que la tyrannie perpétuelle que l'Homme leur oppose ».

Tous les citoyens et citoyennes étant égaux à ses yeux, doivent être « également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics... sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents ».

Cette égalité fondamentale doit bien sûr se retrouver en cas de délit, face à la loi, de même qu'elle implique la participation des femmes aux dépenses publiques, corvées et tâches pénibles.

Quant aux droits politiques, l'idée d'y laisser accéder le deuxième sexe fut bien évoquée par Robespierre à la Constituante, mais immédiatement repoussée à la quasi-unanimité.

Un très petit nombre de femmes osèrent pendant ces quatre années se joindre à Olympe de Gouges pour dénoncer une oppression qui allait s'appesantir encore avec l'Empire et le Code Napoléon et enfermer les femmes dans le carcan de lois restrictives pendant plus d'un siècle. Elles furent quelques-unes pourtant à réclamer cette liberté dont dépendent toutes les autres : le droit à l'instruction. En 1792 Théroigne de Méricourt proclamait : « Il est temps que les femmes sortent de la honteuse nullité où l'ignorance, l'orgueil et l'injustice des hommes les tiennent asservies depuis longtemps. » Mais aucune n'osa parler d'égalité et Olympe déplora à plusieurs reprises l'absence totale de prise de conscience de ses sœurs :

« Les femmes veulent être femmes et n'ont pas de plus grands ennemis qu'elles-mêmes. Rarement on voit les femmes applaudir à une belle action, à l'ouvrage d'une femme. Peu sont hommes par la façon de penser, mais il y en a quelques-unes et malheureusement le plus grand nombre des autres se joint impitoyablement au parti le plus fort... Il faudrait donc, mes très chères sœurs, être plus indulgentes entre nous pour nos défauts, nous les cacher mutuellement et tâcher de devenir plus conséquentes en faveur de notre sexe. »

Comme Fourier le fera cinquante ans plus tard, elle aura la clairvoyance de lier la prospérité et le progrès d'une nation au développement des femmes et à leur degré de participation à la vie sociale et culturelle.

Mais il est trop tôt pour qu'elles aient appris à se regrouper, voire à se désolidariser des hommes, pour mener des luttes spécifiques. ■

TRACES

déjà cité in : FHE n° 28, pp. 20-21

Cette publication présente une étude de France QUERE "Les femmes et l'Eglise : histoire des motifs de misogynie". Le panorama des différentes objections, apportées à la promotion féminine dans l'Eglise, s'achève ainsi :

Quelle raison aujourd'hui

Aucune, et une lente évolution devrait raisonnablement accoutumer l'Eglise à réviser ses positions. Mais si ce changement d'attitude peut encore se faire attendre, il n'est en revanche plus possible de maintenir les actuelles justifications. Il nous apparaîtrait infiniment plus sain de produire aujourd'hui les véritables raisons, au lieu de celles qu'on a l'habitude d'entendre.

Il est abusif, pour justifier un usage humain, d'invoquer une *volonté de Dieu*. Personne sur un sujet pareil ne veut plus croire à une volonté de Dieu, alors que Dieu en d'autres confessions fait entendre d'autres désirs et que cette volonté, à l'évidence, est hérissée de désirs tout humains.

Ce n'est pas de relativiser ces arguments qui les anéantira. Pour être humains, ils n'en méritent pas moins le sérieux. Et cette vérité-là serait propre à désarmer l'agressivité, justement aiguillonnée par l'incrédulité. Ce qui indispose le plus les chrétiens, ce n'est pas la discrimination des sexes mais les raisons qu'on lui donne : elles ridiculisent Dieu, en le faisant ressembler à un vieillard endurci, soucieux d'étranges choses.

L'Eglise pourrait donc dire, sans se disqualifier, au contraire : mes raisons sont misérables et toutes humaines. Mais entendez-les. J'en ai seulement deux, que je défère à votre compassion. Nous avons cette tradition-là, depuis près de deux mille ans. Une tradition, cela ne se déplace pas comme une paille, si elle a valeur et nature de tradition. Le présent n'ose pas remuer un passé si ancien et si persévérant.

Cette invocation d'un passé vénérable, qui exige une fidélité à beaucoup de générations qui ont cru ainsi, et dont on ne peut se couper, doit être assortie d'une autre raison : le catholicisme est la seule institution au monde à s'imposer par une telle masse d'hommes et d'années. Son extension dans l'espace et le temps est extraordinaire. Un milliard d'hommes et deux mille ans ! Aucun appareil de ce type n'existe, dans aucun point du globe. Et comment ne pas comprendre l'inertie formidable d'une si pesante institution, quand tant d'autres plus légères et moins reliées au passé ne se distinguent pas non plus par une agilité particulière ? On ne remue pas le bloc socialiste. Et quand on voit en France l'impuissance de l'Education nationale à se réformer, et la même ankylose frapper le moindre bureau de bienfaisance, on ne s'offusquera pas que l'Eglise ne puisse avancer qu'à tout petits pas. Il lui est physiquement impossible de faire autrement.

Ce sont là raisons de misère. Mais après tout l'Eglise n'est pas la seule à tirer derrière elle de tels héritages. Toute notre humanité traîne ce fardeau, et ces explications ont le mérite d'exprimer la vérité, sans imposture, sans forfanterie.

Sont-elles d'ailleurs déshonorantes ? Ce serait d'en invoquer d'autres, moins vraies, qui entacheraient de honte le débat. Quel progrès, si enfin l'on entendait cette confession, presque honteuse d'elle-même, au lieu de l'aplomb qui voudrait convaincre que ce sont là les intentions éternelles ! La profondeur de Dieu, une nouvelle fois, se vérifie dans l'humilité déclarée des hommes : nulle part ailleurs. ■

Marie-Madeleine ARNOLD, dans un article "Les femmes prennent la parole" met en parallèle les opinions de trois interlocutrices avec l'opinion de DENISE LOUTE, membre du groupe FHE-Belge. Est-ce le culte de l'autosatisfaction ? il nous plaît de voir la réflexion du groupe belge honorée par cet article.

On le voit, il y a une réelle convergence entre les opinions de Véronique Oruba, de Jeanine Wijnants et Anne-Marie Gilson. Les mêmes lignes de force s'y retrouvent. C'est ce que confirment les propos de Denise Loute, membre du secrétariat international de Femmes et Hommes dans l'Eglise.

La plus grande majorité des femmes qui se considèrent comme pratiquantes, nous dit-elle, demandent à avoir une place mieux définie dans l'Eglise. Mais cette demande peut recouvrir des attentes divergentes :

1) être mieux appréciées, mieux reconnues. Même celles pour qui la fonction de mère et d'éducatrice est primordiale, réclament une reconnaissance plus manifeste, ne plus être dans l'ombre. Par exemple, être catéchistes, aider le prêtre, avoir une place dans l'Eglise.

2) chez d'autres, la demande est d'avoir le même rôle que les hommes, y compris la prêtrise, mais une prêtrise qui refuse le célibat. Elles considèrent que le célibat des prêtres témoigne du mépris de la femme.

3) mais plus nombreuses sont celles qui disent: "Nous n'avons plus rien à faire avec l'Eglise". Elles abandonnent l'Eglise mais se retrouvent dans des structures de femmes jeunes, telle Vie féminine(!). Elles ne vont plus à l'église et, n'ayant plus de travail religieux, s'investissent dans le social, avec la nostalgie d'une Eglise autre. Certaines disent: "à quoi cela sert-il une place pour la femme dans l'Eglise? l'Eglise est en perdition: il ne faut pas nous rappeler parce que le bateau coule". Même s'il y a des femmes prêtres, pensent-elles, ce sera un rôle secondaire. Ces femmes jeunes ont rompu, mais non sans amertume.

Les femmes plus âgées ne font pas la démarche totale de quitter, mais jusqu'à quand?

Pour toutes, c'est une véritable souffrance de n'être pas reconnues comme être humain à part entière.

Dans le domaine de la sexualité et de la contraception, disent-elles encore, nous

n'avons aucune parole, nous sommes niées. Ce sont le pape et la hiérarchie qui décident. Pour eux, seule l'image sublimée de la Vierge compte en tant que fonction féminine. Tous les autres aspects correspondent au péché. En réalité, la hiérarchie a peur de la sexualité des femmes, d'où difficultés relationnelles, dialogue difficile. La raison fondamentale est à trouver dans une attitude patriarcale: les hommes ne font confiance qu'aux hommes. L'Eglise devrait retrouver des racines valables: discrimination et patriarcat ne correspondent pas à l'esprit du Christ.

Conclusion

Si nous reprenons les grandes lignes de ces différentes interviews, étonnamment convergentes dans le sens des constatations et des prises de position, nous pourrions les résumer comme suit:

1) la femme veut être reconnue, entendue et prendre sa place dans l'Eglise.

2) elle demande qu'on l'accepte dans sa totalité et sa réalité profonde et qu'on ne l'enferme plus dans des schémas idéalisés et étriés.

3) elle souhaite une Eglise ouverte au dialogue, attentive aux problèmes quotidiens et existentiels des femmes, optant pour les pauvres, les opprimés, les marginalisés, comme le Christ l'avait fait, et brisant le carcan de l'Institution et des principes traditionnels que les réalités criantes de la société d'aujourd'hui feront inévitablement exploser.

4) les femmes manifestent une grande inquiétude devant les positions de retrait actuelles de l'Eglise dans un monde en mutation profonde, tandis que l'indifférence gagne de plus en plus de chrétiens.

Lucidité, réalisme, disponibilité et franchise sont les qualités majeures de ces femmes plongées au cœur du flot humain. L'Eglise pourra-t-elle, sans risquer de se perdre, négliger ce potentiel de richesses humaines laissées sous le boisseau? ■

Suzanne HEINE, Frauen der frühen Christenheit. Zur historischen Kritik einer feministischen Theologie.
- Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen 1986.

A lire le sous-titre du livre qui parle de "critique historique d'une théologie féministe", on pourrait s'attendre à un ouvrage réactionnaire, dénonçant émancipation et libération des femmes comme un mal de notre temps. Mais si Susanne Heine voit dans l'existence d'une théologie féministe effectivement un mal, c'est parce qu'elle y voit un symptôme de crise : La première communauté chrétienne n'avait pas besoin d'une telle théologie parce que hommes et femmes jouissaient autour de Jésus d'une égale liberté. Une théologie féministe ne pouvait naître que d'une théologie anti-féministe qui la précédait : la déviation de l'orthodoxie du message originel provoque fatalement "l'hérésie". Ainsi l'auteure ne dénonce pas globalement les buts et les intentions de la théologie dite féministe, mais "l'assassinat de la méthode", les préjugés et les projections - le "Wunschdenken" - qu'elle rencontre trop souvent chez ses protagonistes. Cette critique vigoureuse se combine avec un regard lucide et informé sur les débuts du christianisme, et à partir de là naît un tableau des origines chrétiennes qui est passionnant à lire. Conclusion de l'auteure : Ce ne sont pas les femmes qui doivent légitimer leurs revendications, c'est l'Eglise qui doit justifier sa pratique devant le témoignage de Gal. 3,28, reflet authentique de la pratique de Jésus.

Une chose est pourtant à craindre : le livre pourra faire l'affaire des tenants de la réaction puisque l'auteure qualifie souvent sans aucune nuance "la" théologie féministe de phénomène à la fois "hérétique" et non scientifique.

Anne Jensen,
Tübingen

Handbuch feministische Theologie,
(Hg. Christine Schaumberger, Monika Maassen),
- Morgana Frauenbuchverlag, Münster 1986.

Pourquoi annoncer un "manuel" si on ne veut pas écrire un manuel, c'est-à-dire "une somme de connaissances sûres et de résultats définitifs" ?

Comme symbole du livre, les auteures ont choisi l'éventail. Ceci caractérise en effet bien mieux un livre multicolore qui se présente comme une sorte de guide ou de plan pour s'orienter parmi les chemins multiples de la jeune théologie féministe. Il comporte cinq parties dont la première est plutôt une introduction :

1. Evolution d'une théologie féministe dans notre contexte,
2. Théologie féministe dans des contextes divers (c'est-à-dire : Etats-Unis, Asie, Brésil, France, Pays-Bas, Autriche, Suisse),
3. Lieux et modèles de théologie féministe (ateliers, communautés, universités, etc..),
4. Théologie féministe : une réflexion critique du mouvement des femmes,
5. La Théologie et ses re-visionnements féministes.

Le grand nombre de collaboratrices, trente-quatre, garantit une grande diversité des contributions. La plupart des auteures sont encore jeunes - on s'attendra donc à ne pas trouver chaque fois une réflexion pondérée et bien mûrie. Mais ce caractère provisoire est voulu : ce qui est présenté n'est pas une théologie féministe "bien faite", mais en train de se faire, de naître. C'est sûrement intéressant !

Anne Jensen,
Tübingen

Eve et Pandore

EVOLUTION DE L'IMAGE BIBLIQUE ET CHRETIENNE DE LA FEMME

par Laure AYNARD

Au sujet de la dignité de la femme, la Bible est trop souvent calomniée. Ceci à cause d'une lecture trop superficielle et surtout d'une relecture tendancieuse (vieille de plus de 2000 ans) de la fameuse histoire du Paradis terrestre. A cause aussi d'un simple mot : l'adjectif "patriarcal". Parce que le peuple de la Bible vivait sous ce régime pratiquement commun à tous les peuples de la terre. Une lecture attentive montre, en fait, que la plupart des interventions divines dans la Bible mettent en cause l'absolutisme patriarcal.

Les épouses des Patriarches (que la tradition juive n'hésite pas à appeler "les Matriarches") ont une forte influence sur leurs maris, quand ce ne sont pas elles qui prennent, de leur propre chef, des décisions capitales. Une lecture "naïve" du récit symbolique du Paradis terrestre ne nous montre nullement la femme plus coupable que l'homme, ni sa "soumission" comme une sanction de cette culpabilité majeure. Mais le décrassage des couches accumulées de lectures tendancieuses est difficile.

Le rôle religieux le plus éminent dans l'Ancien Testament est celui du prophète (bien supérieur au sacrificeur), or il est accordé aussi bien à des femmes qu'à des hommes. Malheureusement, seul témoin de leur message nous a été conservée la prophétie d'HULDA au Livre des Rois.

Ceci relève de l'ancienne tradition biblique. Les coutumes et mentalités juives du temps de Jésus sont bien différentes.

Où trouver le grand responsable de cette mutation ? Dans l'influence grecque, répandue dans tout le monde méditerranéen.

D'après la mythologie grecque, l'humanité était primitivement entièrement

mâle et parfaitement heureuse. Ce sont les dieux qui, pour se venger des humains, leur envoyèrent une créature nommée PANDORE, douée de toutes les séductions et porteuse d'une jarre qu'elle ouvrit par curiosité et d'où tous les maux se répandirent sur la terre.

De plus, tout un courant dualiste de la pensée grecque opposait le masculin, porteur de l'esprit, au féminin, lié à la matière.

C'est ainsi que des Juifs hellénisés - dont Saint Paul, mais bien plus encore PHILON d'Alexandrie - font preuve d'une dépréciation de la femme et que Jésus fit scandale parmi ses compatriotes à cause de son attention à la femme, comme aux autres exclus de la société.

Les Pères de l'Eglise, imbus de culture grecque et aussi de patriarcalisme romain (bien plus contraignant que le juif), livrent le récit du Paradis terrestre sous l'influence du mythe de Pandore et du dualisme platonicien. Comme référence biblique à leur anti-féminisme, ils n'avaient guère que ce récit et les écrits de Saint Paul, dont il est d'ailleurs avéré qu'ils furent remaniés, en particulier pour le fameux passage : "Que les femmes se taisent dans les assemblées".

Il est aussi avéré qu'ils ont beaucoup exploité Philon d'Alexandrie qui avait fait avant eux, d'après la pensée grecque dualiste, la théorie de l'infériorité féminine.

Et c'est ainsi que ce qui semble une vieille tradition chrétienne de misogynie, bien étrangère à l'Evangile, est due à l'influence de philosophes païens.

Ce livre qui n'est pas encore publié peut être consulté au Centre de Documentation "Femmes et christianisme", Institut catholique, 25 rue du Plat 69002 Lyon.



L'homme, la femme et le Petit Larousse

- En 1974 une féministe Sheila Rowbotham posait la question : "POURQUOI nous a-t-il fallu si longtemps pour démarrer un mouvement de libération des femmes ?" et elle ajoutait : "Avant toute chose il nous a fallu prendre conscience de notre FEMELLITE". Ce sont les hommes qui ont défini la femme et lui ont assigné sa place dans la société. Un coup d'œil dans les PETIT LAROUSSE nous renseigne sur une certaine évolution au cours des trois dernières décennies.

- La définition de la femme a été particulièrement fluctuante. Celle de l'homme n'a pratiquement pas changé, à ceci près que, jadis, jusque vers les années 60, le sens relatif du sexe : "ETRE HUMAIN DU SEXE MASCULIN" était prioritaire, révélant ainsi que le masculin se posait en norme du genre humain. Le sens générique : l'ESPECE HUMAINE était second.

homme [om] n. m. (lat. *homo*). Etre doué d'intelligence et d'un langage articulé, rangé parmi les mammifères de l'ordre des primates, et caractérisé par son cerveau volumineux, sa station verticale, ses mains préhensiles. || En général, l'espèce humaine : *l'homme n'est ni ange ni bête*. || L'être humain considéré du point de vue moral : *un brave homme; un méchant homme*. || Etre humain du sexe masculin

ἄνθρωπος (om) n. m. (lat. *homo*). *Spécialem.* Etre humain du sexe masculin : *l'homme et la femme*. Celui qui est parvenu à l'âge viril : *quand l'enfant devient homme*. En général, l'espèce humaine :

Par la suite, le général l'a emporté sur le particulier. Le "genre humain" a prévalu sur le "genre masculin". La femme peut se réjouir. Elle EST aussi un homme, au même titre que son compagnon : ETRE DOUE D'INTELLIGENCE ET D'UN LANGAGE ARTICULE".

- Toutefois, regardons-y de plus près. Avant le féminisme contemporain, LE PETIT LAROUSSE ne définit pas la femme comme un "être humain". Elle est déclarée "COMPAGNE DE L'HOMME", relative à un mari : "EPOUSE", "CELLE QUI EST OU A ETE MARIEE". ELLE est faite pour le service, les trois exemples donnés sont significatifs : "femme de CHAMBRE", "femme de CHARGE", "femme de MENAGE".

HOMME (om) n. m. (lat. *homo*). *Spécialem.* Etre humain du sexe masculin : *l'homme et la femme*. Celui qui est parvenu à l'âge viril : *quand l'enfant devient homme*. En général, l'espèce humaine : *l'homme est sujet à la mort*. L'être humain, considéré au point de vue moral : *un brave homme; un méchant homme*. Soldat, ouvrier : *armée de dix mille hommes; équipe de six hommes*. Individu courageux, stoïque : *dans l'adversité, soyez homme*. *Dépouiller le vieil homme*, se défaire de ses mauvaises habitudes. *Voilà mon homme*, celui qu'il me faut, dont j'ai besoin. *Don homme*, homme plein de bonhomie. *Pauvre homme*,

femme [fa-me] n. f. (lat. *femina*). Compagne de l'homme, épouse. Celle qui est ou a été mariée. *Femme de chambre*, femme attachée au service intérieur d'une personne de son sexe. *Femme de charge*, celle qui a soin du linge, de l'argenterie, etc., d'une maison. *Femme de ménage*, femme chargée du soin d'un ménage dans une famille, en dehors de laquelle elle vit.

Femmes savantes (les), comédie en cinq actes et en vers, une des meilleures de Molière (1672)

Quant à l'homme, il n'est pas défini "par rapport" à la femme : son compagnon, mais une longue liste d'exemples majoritairement prestigieux accompagne l'être humain du sexe masculin :

homme sans intelligence. *Grand homme*, celui que son génie, ses œuvres, ses actions couvrent de gloire, placent très haut. *Le premier homme*, Adam. *Le Père de l'homme*, Jésus-Christ. *Homme de paille*, prétonom. *L'homme des dots*, l'orang-outan. *Homme du monde*, qui vit dans la société distinguée. *Homme de bien*, de bonnes mœurs, charitable. *Homme d'armes*, autre., cavalier armé de toutes pièces. *Homme de lettres*, écrivain, littérateur. *Homme de qualité*, illustre par sa naissance, qui a des sentiments élevés. *Homme de loi*, magistrat, officier ministériel, avocat, etc.; tout homme instruit dans la jurisprudence. *Homme de main*, individu qui commet un crime pour le compte d'autrui. *Homme de peine*, celui qui est employé généralement aux gros travaux pénibles. *Homme de robe*, magistrat. *Homme de guerre*, militaire. *Homme de cheval*, qui s'occupe d'équitation, de courses. *Homme d'église*, ecclésiastique. *Homme de mer*, marin. *Homme d'Etat*, homme politique qui dirige l'Etat. *Homme d'affaires*, agent qui s'occupe des intérêts d'autrui; Intendant. *Homme d'argent*, homme avide, intéressé.

retenus pour les femmes, "femme de LETTRES" a droit de cité à la place de "femme de charge".

N'y avait-il pas de femmes qui écrivaient auparavant ?

femelle [fœmel] n. f. (dimin. du lat. *femina*, femme). Animal du sexe féminin, propre à la fécondation. || — Adj. Se dit d'un outil ou d'un instrument qui est creusé pour en recevoir un autre, appelé *mâle*. ● *Fleurs femelles*, fleurs sans étamines.

mâle [mal] adj. (lat. *masculus*). Qui est du sexe masculin. || Fig. Qui annonce de la force, de l'énergie : *une voix mâle*. || Technol. Se dit d'une partie d'un instrument, d'un organe qui entre dans un autre. ● *Fleur mâle*, fleur qui ne porte que des étamines. || — N. m. : le mâle et la femelle.

de son rôle dans la reproduction. La fécondation de la femme se fait-elle donc "en esprit" ?

Une parenthèse : l'idée de la maternité virginale de Marie, à la base de la foi chrétienne n'a-t-elle pas jailli de la peur qu'inspire à l'homme la pulsion de son désir sexuel face à la femme ? Pulsions et répulsion. L'appartenance à la condition "animale" ne lui a-t-elle pas semblé indigne de lui, méprisable parce que charnelle, donc à occulter ? Indigne aussi de LA FEMME nimbée de MYSTÈRE que symbolise la VIERGE-MÈRE, celle qui ne se compromet pas dans un commerce de "chair" - opposée à l'"esprit" - mais qui maternelle selon les vœux de l'homme immature, n'assumant pas la "bête" en lui et voulant faire l'"ange". Qui donc a été témoin de l'annonce faite à Marie par l'"ange", rapportée par Luc a posteriori ? Marie ne "conservait-elle pas toutes choses en son cœur" ? La honte inavouée, attachée à la relation sexuelle, dont "Joseph, son époux, homme juste" (Mat.) s'effarouche, n'est-elle pas à l'origine d'un mythe, comme dans l'Antiquité païenne où les enfants conçus lors de la défloration "sacrée" des vierges par les prêtres dans le temple étaient prétendus d'"ascendance divine" ? Un être aussi exceptionnel que Jésus pouvait-il être né d'un vulgaire coït humain ? Impensable pour qui écarte la nature "animale" de l'homme ! Et le mystère s'est étoffé autour des expressions "fils d'homme" et "fils de Dieu" qui qualifient le Christ, lequel serait la deuxième "personne" de la Trinité divine et non une individualité humaine. Les conciles des premiers siècles ont combiné une sorte d'arithmétique d'un seul Dieu en trois personnes distinctes, et de deux natures : humaine et divine en une seule personne : divine, ... et

"GRAND homme, homme du MONDE, de BIEN, d'ARMES, de LETTRES, de QUALITE, de LOI, d'EGLISE, d'ETAT, d'AFFAIRES, ..."

L'homme se fait le centre du monde et la femme n'a d'existence qu'en fonction de lui et pour les tâches domestiques exclusivement.

- Dans l'édition de 1968 un changement notable est intervenu.

La femme est cette fois nommée "ETRE HUMAIN" mais elle est qualifiée de "FEMELLE".

L'homme, lui, reste du "sexe masculin", il n'est pas un mâle. La série d'expressions valorisantes pour lui se modifie assez peu. Dans les exemples

femme [fam] n. f. (lat. *femina*). Etre humain femelle. || Epouse. || Celle qui est ou a été mariée. ● *Bonne femme* (Pop.), femme d'un certain âge. || *Femme de chambre*, femme attachée au service intérieur d'une maison, d'un hôtel. || *Femme de lettres*, écrivain. || *Femme de ménage*, femme chargée du soin du ménage dans une famille.

- Mais voyons un peu aux mots "femelle" et "mâle".

FEMELLE : "ANIMAL du sexe féminin, propre à la fécondation".

MÂLE : "qui est du sexe masculin, qui annonce de la force, de l'énergie".

Le mâle ne semble pas concerné par la procréation et il n'est pas "animal", cette précision n'étant donnée que pour la femelle. La caractéristique du mâle c'est sa force, son énergie, et il n'est pas question

cependant masculine, le Vatican y tient : "Car le Christ fut et demeure un homme" dit-il dans "Inter insigniores" pour justifier un sacerdoce exclusivement masculin, ce qui paraît incohérent. Si Dieu a pris la nature humaine dans le Christ, le masculin n'est pas tout l'humain, et le masculin n'est pas seulement "image du divin". Les mystères de la TRINITE aux concepts masculins et de l'INCARNATION sans agir charnel mâle ne relèvent-ils pas de ce désir de l'homme d'être "comme un dieu" et de sa réticence à accepter son "animalité" comme Le Petit Larousse de cette fin du 20^è siècle le souligne encore ? Si l'on fait une injure du mot "animal", n'oublions pas son origine latine : "anima = âme".

- Mais revenons au dictionnaire.

Dans les années 70, la femme est enfin promue : ETRE HUMAIN "DU SEXE FEMININ" et non plus "FEMELLE". La nuance est intéressante.

- Les définitions vont-elles devenir symétriques ? Non. Dans l'édition 1987 on peut noter :

FEMELLE n. f. (lat. *femina*, femme). Animal de sexe femelle. ♦ adj. Se dit d'un individu ou d'un organe animal ou végétal apte à produire des cellules fécondables (« œufs vierges ») et souvent à abriter le développement du produit de la fécondation (œuf fécondé, graine). || Se dit d'un outil ou d'un instrument qui est creusé pour en recevoir un autre, appelé mâle.

FEMME [fam] n. f. (lat. *femina*). Être humain du sexe féminin. || Épouse. || Celle qui est ou a été mariée. ♦ Bonne femme (Péjor.), femme. || Femme de chambre, femme attachée au service d'une maison, d'un hôtel. || Femme de lettres, écrivain. || Femme de ménage, femme dont le métier est de nettoyer des appartements, des bureaux.

MÂLE adj. (lat. *masculus*). Biol. Qui appartient au sexe fécondant, porteur de cellules reproductrices plus nombreuses, plus petites et plus mobiles que celles du sexe femelle. || Qui est du sexe masculin. || Qui annonce de la force, de l'énergie : une voix mâle. || Techn. Se dit d'une partie d'un instrument, d'un organe qui entre dans un autre. ♦ Fleur mâle, fleur qui ne porte que des étamines. **MÂLE** n. m. Animal de sexe masculin, en particulier l'homme par oppos. à la femme.

Deux rubriques bien distinctes sont établies pour le mot "mâle", alors que pour "femelle" tout est condensé en un seul paragraphe.

Toujours l'identification "femelle : du latin femina, femme", bien précisée ! On a cru bon d'ôter cette fois l'adjectif "féminin" pour rétablir pléonastiquement : "femelle : animal de sexe femelle".

Pourquoi ? puisqu'est maintenu : "mâle : de sexe masculin". Cependant, le mâle est reconnu enfin "animal", mais en second lieu, comme à regret, en s'en défendant comme il peut : "MALE : animal de sexe masculin, en particulier l'homme PAR OPPOSITION (sic) à la femme". Quel bel "acte manqué" que cette dite "opposition" digne de figurer dans les annales freudiennes, car pour ce qui est de la femelle, nulle "opposition" de la femme à l'homme ! Normal : la femme est "faite" pour l'homme et l'homme, lui, "s'oppose" à la femme. C'est dans l'ordre des choses, disent-ils. N'est-ce pas d'une limpidité déconcertante ?

- Mais est-ce bien innocent ? Les hommes ne sont-ils pas réticents à donner un énoncé juste et symétrique, un rapport, une relation, plutôt qu'une opposition, pour les deux partenaires de la même réalité humaine ? Ne cherchent-ils pas à se démarquer, d'une manière ou d'une autre ? Leurs lapsus ne révèlent-ils pas clairement l'idée réductrice qu'ils se font de la femme : une femelle, bonne pour le service, voulue ainsi par la Nature, déclarée éternelle. Eternel Féminin, que d'injustices on commet en ton nom !

- Observons les exemples accompagnant les définitions :

"Femme de CHARGE" a été supprimée, disions-nous, au bénéfice de "femme de LETTRES". En 1987, "Femme de lettres" n'est plus, mais figure en bonne place "Femme AU FOYER : femme sans profession, qui s'occupe du ménage, de ses enfants". Cette idée fixe serait-elle intentionnelle ?

Que la femme fasse le ménage et des enfants, c'est son rôle, et vous, femmes de lettres, disparaissiez ! La comédie "Les Femmes Savantes" que Le Petit

FEMME n. f. (lat. *femina*). Être humain du sexe féminin. || Adulte du sexe féminin. || Épouse. ♦ Bonne femme, v. BONHOMME. || Femme au foyer, femme sans profession qui s'occupe du ménage, de ses enfants. || Femme de ménage, femme employée à faire le ménage dans des appartements, des bureaux.

Larousse citait, récemment encore, pour illustrer le mot "femme", avec le développement ad hoc, bien orienté, va-t-elle re-survir ? On peut tout attendre, tant les pauvres hommes ne savent plus où situer la femme qui semble toujours leur échapper.

Femme de ménage, femme chargée du soin du ménage dans une famille.

|| **Femme de ménage, femme dont le métier est de nettoyer des appartements, des bureaux.**

|| **Femme de ménage, femme employée à faire le ménage dans des appartements, des bureaux.**

Naguère la "femme de MENAGE : chargée du soin du ménage dans une famille" avait acquis un statut social, elle était devenue "femme dont le métier est de nettoyer des appartements, des bureaux".

En 1987 c'est une "employée".

- Si les femmes au foyer "faisaient le ménage et s'occupaient des enfants" chez leurs voisines et vice-versa, ne seraient-elles pas considérées comme ayant un métier ? Mais la femme au foyer est déclarée inactive, celle qui "ne travaille pas". N'est-elle pas au contraire "sur-employée" souvent ? L'homme, détenteur du pouvoir, préfère n'en rien savoir, il "s'oppose", n'est-ce pas ? C'est cela la logique masculine en vigueur en 1987. Dans une conférence récente sur son encyclique "Laborem exercens" le Pape a déclaré que "la législation actuelle laissait beaucoup à désirer" dans le domaine du travail des femmes. "La femme, a-t-il dit, n'est pas reconnue et protégée légalement ni économiquement pour le travail qu'elle effectue chez elle". (La Croix, 16/12/1986).

- Faisons maintenant une petite incursion très révélatrice dans les jurons favoris, en particulier le mot "con" mis à toutes les sauces. Jadis Le Petit Larousse pudique l'ignore. Puis libéré il ose écrire : "con : sexe de la femme" aussitôt suivi en guise de corollaire du deuxième sens, très prisé : "stupide".

CON n. m. *Triop.* Sexe de la femme. ||
— *Adj.* et n. *Pop.* Stupide. (Dans "sens, au fém., CONNE.)
COUIC [kwik] *interj.* Onomatopée du bruit d'un petit animal.
COUILLON n. m. *Pop.* Imbécile, sot.
COUINEMENT n. m. Cri du lapin; du lièvre.

Cherchons à "couillon" qui signifie "imbécile, sot". Là, aucune référence aux parties génitales masculines. L'argot comme le beau langage ne reconnaît pas ses sources quand il s'agit du sexe de l'homme. Pudeur masculine oblige, à moins qu'il ne s'agisse de la même politique de l'autruche que pour le mot "mâle" ! "Couille" n'est même pas mentionné.

Notons que le qualificatif "couillon" est chargé d'une coloration affective plutôt sympathique. Un couillon, n'est-ce pas en somme un brave type, pas très malin, mais enfin ... Tandis qu'être traité de "con" avec parfois le geste à l'appui, c'est vraiment l'injure suprême !

CON n. m. *Pop.* Sexe de la femme.
CON, OHNE *adj.* et n. *Pop.* D'une grande stupidité.

COUILLE n. f. *Pop.* Testicule.
COUILLON n. m. *Pop.* Imbécile, sot.

- Enfin, en 1987, Le Petit Larousse se hasarde à faire paraître le mot "couille". Cette fois y aurait-il quelque rapport avec le juron ? Non, bien sûr ! Mais "con" bénéficie alors d'un dédoublement. L'injure (devenue "GRANDE STUPIDITE"), ne figure plus en compagnie du sexe de la femme.

C'est une concession spectaculaire, mais est-elle tout à fait intégrée ?

- Il reste en effet beaucoup à faire encore pour épurer le vocabulaire qui reflète bel et bien les mentalités. La méconnaissance du sexe féminin et la condescendance masculine sont des évidences pour qui a l'honnêteté de le reconnaître. La féminité n'est-elle pas toujours synonyme de FEMELLITE ? Il n'est que de voir la publicité dont les femmes naïves se font complices. Le vrai visage de la femme n'est-il pas dénaturé par le miroir déformant des idées reçues et intériorisé par bien des femmes elles-mêmes ? Travaillons à restaurer une juste vue de la réalité.

Claudie de Rauglaudre,
Vendée.

STATISTIQUES

Les femmes, citoyens de deuxième classe ? Quelques chiffres

d'après Ruth Leger Sivard, WOMAN ... A WORLD SURVEY
(Washington D.C., U.S.A.)

	Population féminine					femmes au gouvernement	
	Total (mille)	répartition par gr. d'âge			femmes en milieu rural(A)%	Parlement	Cabinet Ministériel
		0-14 %	15-64 %	65 et + %			
Dans le monde	2.391.133	33	60	7	53	10	7
Pays industrialisés:	560.363	21	65	13	27	16	9
Pays en voie de développement	1.830.770	37	59	5	66	7	6
Amérique du Nord	88.865	22	66	12	23	6	12
Amérique Latine	200.649	38	57	5	33	9	9
Europe	43.540	23	65	12	42	8	2
Asie	1.311.655	35	60	5	75	7	3
Océanie	2.087	42	55	3	57	1	?
Afrique	272.848	45	52	3	70	5	6

(A) en 1980.

(B) femmes et hommes de 15 à 69 ans comme pourcentage de la population totale du même âge.

(C) femmes et hommes de 15 ans et plus, sachant lire et écrire. Pourcentage de la population totale du même âge.

(D) femmes et hommes inscrits aux niveaux supérieurs d'éducation : comme pourcentage de la population totale entre 20 et 24 ans.

*"Des statistiques fiables et opportunes à propos de la situation des femmes ont un rôle important à jouer dans l'élimination des stéréotypes et dans le mouvement vers une égalité totale."
(rapport de la Conférence Mondiale de Nairobi, § 58).*

P.N.B. en 1980 per cap.(U.S.)	n.de pers.au trav. rémunéré (B)				adultes alphabé tisés (C)				jeunes entre 20 et 24 ans inscr.en éduc.supérieure (D)			
	1960		1985		1960		1985		1960		1985	
	f. %	h. %	f. %	h. %	f. %	h. %	f. %	h. %	f. %	h. %	f. %	h. %
2.621	47	90	46	85	59	68	68	78	4	8	11	14
8.477	52	89	57	84	96	97	99	99	9	16	32	33
789	45	91	42	85	28	48	50	68	1	3	5	9
10.913	41	88	50	83	98	97	99	99	23	38	59	54
2.172	21	90	25	84	63	70	81	85	2	4	17	20
4.089	29	92	32	83	72	88	87	95	3	8	18	22
473	50	90	45	85	20	46	44	65	1	4	4	8
997	65	94	59	90	29	40	44	61	-	-	2	6
806	44	92	42	88	12	27	36	57	-	1	2	6

(original espagnol)

UMOFC Newsletter,
Janvier 1987.

NOUS AVONS REÇU

Formation chrétienne des adultes

Desclée de Brouwer, oct. 1986.

Un guide théorique et pratique pour la catéchèse, annonce cette production du Centre National de l'Enseignement Religieux (C.N.E.R.). On y notera avec plaisir quelques vigilances inhabituelles dans ce genre de production. A titre d'exemple :

- Un paragraphe de "Éléments de psychologie des adultes", Structure et genèse des représentations morales et religieuses, p. 125, est titré : "*Cette perspective est peut-être trop masculine*". Le modèle de L. Kohlberg y est critiqué par les apports de Carol Gilligan : In a different voice. Psychological theory and women's development. Harvard University Press, 1982. Traduction française : Une si grande différence, Flammarion, 1986.
- Dans le paragraphe "devenir adulte, devenir chrétien" on peut lire, p. 149, "Toutes les caractéristiques (de l'adulte) convergent vers un même point : l'idéal de maîtrise. Cette conception quelque peu prométhéenne a cependant de graves inconvénients : elle affirme la prééminence de ceux qui sont forts, en bonne santé et productifs ; du coup, elle élimine du circuit handicapés et personnes âgées ; on pourrait dire également qu'elle est obscurément machiste : seules les valeurs viriles ont droit de cité. ..."

PRO MUNDI VITA



MINISTRIES AND COMMUNITIES
MINISTÈRES ET COMMUNAUTES

n° 108, 1987/1

"Des femmes en appellent aux pasteurs de l'Eglise".

Un dossier ciblé sur "deux moments caractéristiques d'une évolution malheureusement bloquée, l'activité de "*Femmes et Eglise*", un groupe de travail de l'UMOF, et l'activité de la Commission pontificale instaurée par Paul VI" qui offre nombre de textes non encore publiés.

Dossier très utile dans le contexte actuel (Synode de Rome 1987, décisions de l'Eglise anglicane ...) sur lequel le n° 30 reviendra.

Les Editions Paulines ont publié une plaquette :

Paroles de femmes Paroles d'évêques

qui recueille de bons morceaux choisis sur la participation des femmes à la vie de l'Eglise. Femmes et Hommes dans l'Eglise y est en bonne compagnie.

A votre disposition à FHE (10 FF).

Ils se sont mariés, et après ?

J. Potel - L'Harmattan, 1986

Le livre de Julien Potel ose poser le problème des prêtres mariés comme un fait de société digne d'un traitement public. L'enquête sociologique et les témoignages proposés donnent nombre de moyens à qui voudra poursuivre avec d'autres le questionnement amorcé par cette recherche.

FHE proposera une lecture "femmes et hommes" de cet ouvrage dans le n° 30. D'autres réactions suscitent son intérêt ; ainsi la publication dans "Témoignage Chrétien" d'une prise de parole de l'équipe provençale des prêtres en foyer de Marseille où on lira notamment :

"Nous travaillons pour une évolution des mentalités et des structures ; notre souhait : qu'un jour prochain, il soit possible d'être prêtre en choisissant librement le célibat ou le mariage. Nos épouses et nos enfants connaissent notre situation et n'en sont nullement traumatisés : la plupart partagent notre foi, nos engagements actuels, notre recherche, notre acharnement à voir une Eglise où hommes et femmes soient à égalité de droits, de fonctions, de pouvoirs."

La question est ouverte .. vos réflexions seront les bienvenues.

**L'autre
parole**

n° 32, décembre 1986.

"L'autre genèse".

Une inspiration vive et productrice. Des textes qui donnent le goût d'une Ecriture vivante.

Du 9 mars au 9 avril 1987,
12 rue Alphonse Fochier, 69002 LYON

VOUS AVEZ VU

EXPOSITION :

LES FEMMES AUSSI FONT L'EGLISE

préparée par le Centre de Recherche
et de Documentation :

VOUS POUVEZ

ENCORE

VISITER ...

Femmes et christianisme

PAYS-BAS NIMEGUE.- Faculté théologique
Chaire "Féminisme et christianisme"
(cf. FHE n° 15, décembre 1983).

Madame le professeur Catherina HALKES, par une conférence sur le thème "Féminisme et Spiritualité" a fait ses adieux à l'Université de Nimègue. Son enseignement sera désormais assuré par deux professeurs, à savoir : Madame Drs Hedwig Meyer-Wilmes-Müller et un autre enseignant dont la nomination doit encore intervenir.

Forum : Droits et Libertés dans les Eglises

Après les avoir longtemps ignorées, l'Eglise catholique participe souvent, aujourd'hui, aux luttes pour les Droits de l'homme, où elle se retrouve aux côtés des Eglises protestantes.

Cependant, parmi les chrétiens, peu sont convaincus que les libertés fondamentales ont leur place dans les Eglises.

Même dans les pays imprégnés de démocratie, les autorités ecclésiastiques considèrent, trop fréquemment, que les droits de l'homme ne concernent pas le système ecclésial.

L'ignorance, voire le mépris de ces libertés entraînent des dégâts couverts par un silence que les grands médias ne troublent guère.

Le travail de vérité et de communion auquel l'Esprit invite l'humanité requiert le plein exercice des libertés fondamentales. Leur reconnaissance est donc particulièrement nécessaire à la régulation du pouvoir ecclésial.

En 1981, le groupe "Droits et Libertés dans les Eglises" appelait les chrétiens de France à s'associer à une initiative de catholiques Nord-Américains (ASSOCIATION FOR THE RIGHTS OF CATHOLICS IN THE CHURCH) visant la rédaction d'une Charte internationale. A la Toussaint 1985, groupes et communautés rassemblés à Chateauvieux affirmaient l'importance qu'ils attachent à la mise en œuvre des Droits de l'homme en leur sein et dans l'Eglise toute entière. En Allemagne, c'est un travail continu d'information et d'action que poursuit CHRISTENRECHTE IN DER KIRCHE (Droits des Chrétiens dans l'Eglise).

A l'occasion du Synode catholique prévu pour octobre 1987 sur l'apostolat des laïcs, nous proposons aujourd'hui une nouvelle étape :

UN FORUM SUR LES DROITS ET LIBERTES DANS LES EGLISES

- expressions de la base et contributions d'experts,
- apports de faits, d'expériences et d'analyses.

DROITS ET LIBERTES DANS LES EGLISES, POURQUOI ? LESQUELS ?

Que transformeraient-ils :

*DANS LE VISAGE DU DIEU PROPOSE A L'HUMANITE
DANS LA RELATION DES CROYANTS A DIEU
DANS LEURS RELATIONS ENTRE EUX
DANS LES INSTITUTIONS.*

Le Forum se tiendra dans la région parisienne fin novembre 1987, pendant un week-end.

Le plus important : envoyez propositions, contributions, matériaux pour ce Forum, qui est

V O T R E.

Droits et Libertés dans les Eglises
14, rue Saint-Benoît, 75006 Paris.

F.H.E. est associé directement à ce projet et compte au nombre des signataires. Plusieurs abonnés ont également signé à titre individuel et contribuent à la préparation du Forum. Toute situation où vous aurez vu des acteurs faire fonctionner le droit de façon discriminatoire peut faire l'objet d'un envoi, mais aussi tout effort pour produire un droit qui étaye le partenariat. Les prochains n° FHE feront le point de la progression du travail.

PRIX CITRON

Mgr. SIMONIS :

Le tribunal d'Utrecht a déclaré irrecevable vendredi 20 février l'action intentée par une concertation féministe interdisciplinaire (LIO) contre le cardinal Simonis. Le primat de l'Eglise catholique néerlandaise avait fait part, dans le numéro de décembre 1986 de la revue théologique internationale *Communio*, de « quelques considérations autour de la théologie féministe ». Il écrivait notamment que cette théologie constituait une « menace pour l'Eglise » dans la mesure où elle remet en cause « la priorité de l'homme dans l'ordre de la création ». Pour étayer sa vision du rapport idéal homme-femme, le prélat faisait remarquer que dans le processus de fécondation, Dieu avait prévu pour l'ovule un rôle passif : « Il attend tranquillement le spermatozoïde, vecteur dynamique, actif, masculin de la vie. »

citée dans La Croix
du 24/2/1987

PRIX ORANGE

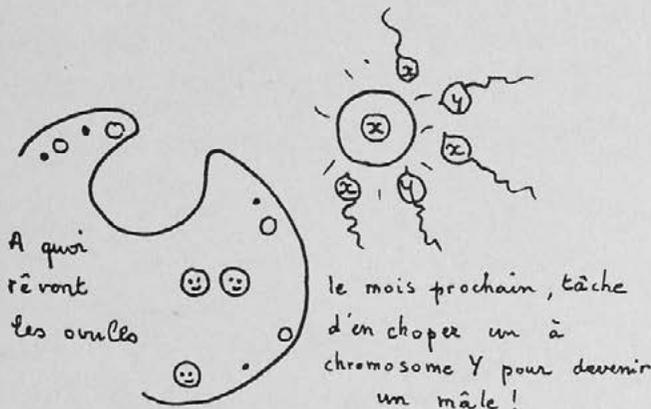
Trouville: le féminisme au Casino

Présidente-directrice générale du casino de Trouville, Dominique Boulanger vient de faire tomber dans ses salles de jeux l'une des dernières barrières du féminisme. Aux tables de roulette, de black-jack, de trente et quarante et de chemin de fer, les croupiers annonceront désormais « Mesdames et messieurs, faites vos jeux ! »

« A une époque où elles se trouvent de plus en plus admises au sein des cercles, on continuait à dire « Messieurs, faites vos jeux. » J'ai évoqué ce problème devant mon comité d'entreprise et après que les membres de mon per-

sonnel eurent reconnu qu'en matière de pourboires, les femmes se montraient beaucoup plus généreuses que les hommes, cette formule s'est trouvée adoptée. » Afin, peut-être de rétablir l'équilibre, la jeune pédégette a en même temps fait disparaître le nom d'une femme de l'enseigne du club de l'établissement. « Régine n'étant pas venue depuis des mois, nous avons débaptisé son « New Jimmy's » qui s'appellera désormais « L'Embellie ». Que les mauvaises langues n'en déduisent pas pour autant que le départ de Régine soit pour quelque chose dans cette nouvelle enseigne...

Le Figaro
3-4 janv. 1987



Les laïcs ont besoin aussi
d'un message de confiance. Il
nous faut les aider à approfondir
leur identité chrétienne, à s'engager
audacieusement dans la vie ecclésiale
et dans le monde contemporain.
Vatican II l'a dit fortement :...

"Les laïcs exercent leur apostolat en
se dépensant à l'évangélisation et à la
sanctification des hommes ... Le propre des
laïcs étant de mener leur vie au milieu du
monde et des affaires profanes, ils sont
appelés par Dieu à exercer leur apostolat
dans le monde à la manière d'un ferment,
grâce à la vigueur de leur esprit
Chrétien" (Ap. des laïcs, 2)
Intervention du Cardinal
Marty, Synode 1985

